

LA CLASSE OUVRIÈRE ET LE SYNDICALISME EN FRANCE DE 1789 À 1965

par Georges VIDALENC (1885-1967)

Ancien Directeur du Centre d'éducation ouvrière (C.E.O.)
de la Confédération générale du Travail - Force ouvrière (C.G.T.-F.O.)

édité en 1969
par la Confédération générale du Travail - Force ouvrière (C.G.T.-F.O.)
avec le timbre de la Fédération du Livre C.G.T.-F.O.

Chapitre 3^{ème}:

LA CONSCIENCE DE CLASSE SOUS LE SECOND EMPIRE

Les journées de Juin avaient rendu impossible une évolution démocratique normale du nouveau régime né de la *Révolution de Février*. La terreur des uns et la rancœur des autres condamnaient la République à l'impuissance et à la mort. La guerre des classes s'était manifestée au grand jour, elle continuait dans les esprits et on ne pourrait pas feindre de l'ignorer. Deux mondes allaient désormais s'affronter, avec d'autant plus de passion et de violence qu'ils se connaissaient mal et se prêtaient réciproquement les desseins les plus ténébreux.

Émile de Laveleye a fort bien montré comment des oppositions latentes avaient brusquement paru au grand jour et dressé possédants et travailleurs dans une lutte sans merci:

«Depuis le mouvement saint-simonien de 1830, l'idée d'une transformation profonde de la société s'était peu à peu répandue parmi les ouvriers de Paris et des grandes villes. Les aspirations étaient vagues, mais ardentes, elles ne tendaient à rien moins qu'à une nouvelle organisation du travail, ayant pour effet d'abolir le salariat. Sauf quelques économistes comme Adolphe Blanqui, Eugène Buret et Wolowski, les hommes d'État, les financiers, les classes dirigeantes ne soupçonnaient pas la fermentation sourde qui s'était emparée de l'esprit du peuple.

Aussi la surprise, et bientôt l'effroi, furent-ils grands, quand le socialisme parut sur la scène, armé du suffrage universel et revendiquant la suppression du travail à la tâche (155), la limitation des heures de travail, l'organisation des sociétés coopératives et le droit au travail, envoyant à la Chambre, à des majorités écrasantes, les représentants les plus fameux de toutes ses nuances: Louis Blanc, Proudhon, Pierre Leroux, Victor Considerant, Cabet, s'infiltrant des villes dans les campagnes et semblant, aux populations épouvantées, à la veille de conquérir le pouvoir. Des membres éminents de l'Institut: Thiers, Passy, Trolong et la petite, mais intrépide, phalange des économistes: Michel Chevalier, Bastiat, Molinari, Léon Faucher, se précipitèrent sur la brèche, principalement dans la «Revue des Deux Mondes», pour repousser, par les raisonnements, les attaques des réformistes» (156).

(155) C'est du tâcheronnat qu'il faut comprendre. On sait les rancœurs qui s'étaient accumulées, notamment chez les travailleurs du bâtiment et les ouvrières de la confection à domicile contre ces tâcherons, intermédiaires obligés entre l'entrepreneur et le salarié qui prélevaient une part importante des salaires.

(156) E. de Laveleye, *«Des rapports de l'économie politique avec la morale, le droit et la politique»*, Revue des 2 mondes, 15-2-1878.

Il est peu probable que ces doctes et valeureux champions y eussent pu parvenir par la seule force de leur argumentation, mais la répression des *Journées de Juin* les avait grandement aidés à obtenir le silence des classes laborieuses, et cela explique les réticences et finalement le refus des prolétaires parisiens de s'associer à la protestation des députés contre le coup d'État du 2 décembre 1851. Le geste symbolique et désespéré de Baudin ne put venir à bout d'une défiance trop explicable. Qu'y avait-il de commun, en effet, entre la majorité de l'Assemblée et les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, qui n'avaient pas oublié que «*les vingt-cinq francs par jour*» s'étaient, allègrement, ou sans grande résistance, prêtés à toutes les mesures contre le peuple?

Ils ne pouvaient pas oublier, notamment, l'attitude que cette majorité avait prise à l'égard des problèmes sociaux, horaires ou salaires, ou même de la simple démocratie, en particulier les débats très révélateurs au sujet de la nouvelle loi électorale du 31 mai 1850, qui en portant, de six mois à trois ans, la durée du délai de résidence pour l'inscription sur les listes électorales, enlevait en fait le droit de vote à un tiers des électeurs et frappait surtout les ouvriers. A Paris, leurs inscriptions allaient passer de 220.000 à 144.000 (157), Singulière façon de comprendre le suffrage universel.

Ils n'étaient pas sans connaître non plus les déclarations qui avaient accompagné la discussion et le vote de la loi Falloux en 1851. Au cours de ces débats, les élus conservateurs, et au premier plan un Thiers, un Cousin, un Montalembert, avaient manifesté leur défiance systématique et trop souvent leur haine et leur mépris, à l'égard de ces masses populaires, qui avaient osé relever la tête et réclamer ce qu'elles appelaient leurs droits. On leur avait bien fait comprendre qu'elles n'avaient qu'à se soumettre et à se taire, à s'en remettre à la bonne volonté et à la générosité de leurs supérieurs. La leçon de juin sera d'ailleurs répétée par la fusillade du 4 décembre 1851 et les prolétaires devront se le tenir pour dit (158). En attendant, les amis de l'ordre s'efforceront de maintenir les masses dans une ignorance favorable à la résignation.

Quoi qu'on en ait pu dire, la plupart des travailleurs de l'industrie ne se rallièrent pas à l'Empire, qui eut pour lui surtout la bourgeoisie et la masse de la paysannerie, ainsi que de nombreux éléments du petit et grand commerce comme du patronat que ce régime fort rassurait. Mais les prolétaires, qui n'avaient rien à conserver, montrèrent généralement moins d'enthousiasme, ils ne regrettaient certes pas Louis-Philippe et son gouvernement juste milieu, et beaucoup conservaient quelque amertume à l'égard d'une république qui ne leur avait presque rien concédé et les avait profondément déçus, mais on ne les rencontra pas souvent parmi les soutiens actifs et convaincus du régime napoléonien.

C'est au contraire à partir de cette époque que va se répandre, dans leurs milieux, une salutaire défiance à l'égard des gouvernants, de tous les gouvernants, et des partis politiques, de tous les partis, quelle qu'en soit l'étiquette, en raison des dominantes bourgeoises qu'on y rencontre. Non point hostilité de principe ou a priori, mais souvenir d'expériences décevantes et douloureuses, et aussi désir de confier aux seuls ouvriers et à leurs organisations le soin de la défense et de la conduite des intérêts ouvriers.

C'est ce que souligne Ernest Labrousse quand il étudie l'évolution de la condition ouvrière sous l'Empire: «*Alors prend naissance un premier syndicalisme, dont une des caractéristiques est la défiance envers l'État [contraste avec le socialisme d'avant 1948]. La grande revendication ouvrière n'est plus, comme précédemment, la coopérative de production soutenue par l'État, c'est la Chambre Syndicale, la libre Chambre Syndicale, qui, à la mode anglaise, négociera avec le patron et réglera en tête-à-tête les questions de salaires et par elles la grande question du bien-être ouvrier*» (159).

Défiance aussi de l'Église et de toutes les autorités religieuses, trop étroitement associées au nouveau régime et trop promptes à se ranger du côté des puissants. Il ne manque certes pas de prêtres et de religieuses charitables sincèrement préoccupés des misères du peuple, et certains parmi eux comprennent bien que le problème social ne pourra être résolu par la seule charité, mais ils sont peu nombreux, sans influence en dehors d'un petit cercle et souvent tenus en suspicion par l'épiscopat. Aussi voit-on se déve-

(157) C'est à ce propos que Thiers avait déclaré: «*La vile multitude, c'est-à-dire la partie dangereuse des grandes populations agglomérées*». Discours du 24 mai 1850.

(158) Voir à ce propos: Henri Guillemin, «*Le coup du 2 décembre*», Paris, 1951. Il montre bien quelle était la mentalité de l'équipe présidentielle, les convoitises qui l'animaient et il convient de rappeler ici la lettre que le distingué M. de Morny écrivait en mai 49 à Mme de Flahaut, la femme de son père (on sait qu'il était lui-même fils de Flahaut et de la reine Hortense). «*Le socialisme fait des progrès effrayants. Les listes vont passer de tous côtés. Il ne restera plus qu'à prier MM. les Cosaques de venir nous aider. Votre fierté nationale va se révolter? Mais croyez-moi, si vous voyiez un socialiste de très près vous n'hésiteriez pas à lui préférer un Cosaque*». Lettre du 16 mai 50.

(159) E. Labrousse, «*Le mouvement ouvrier et les idées sociales en France de 1815 à 1900*», Paris, 1950.

lopper dans les masses ouvrières un esprit irrégulier, qui n'est pas sans inquiéter quelques observateurs catholiques.

En 1852, Audiganne le signale déjà: *«En temps ordinaire, les ouvriers se méfient du clergé. Savez-vous ce qu'ils craignent? C'est que l'enseignement donné du haut de la chaire évangélique n'ait pour but de les rendre plus dociles au joug. Voilà l'erreur qui rend ces esprits rebelles au mouvement religieux de l'époque, On ne réfléchit pas que si l'enseignement du christianisme prêche la religion à ceux qui n'ont rien, il impose bien d'autres devoirs, il demande un compte bien autrement rigoureux, à ceux qui possèdent le superflu»* (160).

L'abbé Picherit, du diocèse d'Angers, écrit en 1856: *«La tâche imposée à notre siècle, c'est le retour à la religion des classes populaires... Si cruel que soit l'aveu, il faut en convenir, les travaux sont grands et le succès d'une nullité désolante. Le peuple oppose une résistance obstinée à ces assauts du zèle le plus pur et de la charité la plus ardente... à part quelques individualités que l'on parvient à enlever de temps à autre, la masse est inébranlable et ne se laisse point entamer»* (161).

Et en 1859, un orateur au Congrès des Œuvres catholiques ouvrières de Paris signale que la visite des ateliers par des ecclésiastiques peut être nuisible aux apprentis: *«Leur robe éveille dans la classe populaire trop d'antipathie et, de là, peuvent naître des scandales qu'il faut éviter»* (162).

C'est donc un esprit de défiance qui s'installe dans les masses ouvrières et elle s'affirmera surtout chez les plus dynamiques d'entre eux, ceux qui, ayant pris conscience des nouveaux problèmes qui se posent, essaieront de trouver des formes d'organisation appropriées.

Que certains aient plus ou moins fréquenté le Palais-Royal et se soient trouvés parfois dans l'entourage du prince Napoléon, le cousin de l'Empereur, cela n'infirme en rien notre thèse; le prince se disait socialiste (l'Empereur aussi, du reste), il faisait figure d'opposant, et ils ne voyaient pas d'inconvénient à utiliser son appui, à condition que l'indépendance ouvrière ne fût en rien atteinte. Ils utilisèrent cet appui notamment quand il s'agit de l'envoi de délégations ouvrières aux expositions universelles, de Londres en 1862 et de Paris en 1867.

Par contre, l'Empereur pouvait multiplier les avances, se déclarer l'ami et le protecteur des travailleurs, rappeler qu'il avait rédigé en 1844 une étude sur *«L'extinction du paupérisme»*, doter des orphelinats ou des asiles de convalescents, subventionner des habitations à bon marché, gracier parfois des condamnés pour délits de grève, encourager quelques mutualités ouvrières, en les surveillant de près, la défiance ouvrière ne désarma pas pour autant et, dans les faubourgs, on chansonna *«Badinguet»* beaucoup plus qu'on ne l'applaudit. Ce sont les ouvriers qui forment encore le gros de l'opposition républicaine, qui fournissent le gros pourcentage des *«non»* aux plébiscites, et les autorités ne s'y trompent pas, ce sont eux que surveille particulièrement une police nombreuse et diligente, mais souvent maladroite ni surtout foncièrement populaire.

Sans doute, on trouvera aussi un grand nombre de ces manuels impécunieux qui participeront sans vergogne aux réjouissances et distributions gratuites du 15 août ou de la Sainte-Eugénie, qui applaudiront les troupes revenant victorieuses d'Italie, ou qui se féliciteront de tel geste impérial, comme la concession, en 1864, du droit de coalition, mais rien de tout cela n'implique un sentiment de réelle sympathie ou un ralliement sincère. Le régime impérial ne réussit vraiment pas à s'attacher, dans son ensemble, la population des ateliers et des usines, population pourtant cocardière et s'émouvant facilement à l'évocation des souvenirs de l'Oncle, mais surtout population frondeuse, rétive aux mots d'ordre officiels, hostile particulièrement à une police abusive (163) et impatiente d'une tentative d'emprise religieuse trop visiblement associée à la politique du régime. Le programme bonapartiste, à la veille et au lendemain du coup d'État, ne dépassait pas les banalités habituelles, les truismes et les généralités sur le bien-être du peuple et son perfectionnement, autant de formules vagues qui ne pouvaient guère enthousiasmer les ouvriers.

(160) A. Audiganne, *«Les ouvriers de Lyon»*, Revue des deux mondes, 15 août 1852.

(161) Cité par Durozelle, *«Les débuts du catholicisme social en France»*, Paris, 1951, p.495.

(162) Durozelle, ouvrage cité, p.584.

(163) Rappelons que le décret du 26 mars 1852 soumet les sociétés mutuelles au contrôle de l'État et que le livret ouvrier est rétabli le 30 avril 1855. On sait que les mutuelles cachaient souvent des sociétés de résistance, ébauches des syndicats.

Dans son discours de Bordeaux le 9 octobre 1852, Louis-Napoléon déclarait: *«Je veux conquérir à la conciliation les partis dissidents et ramener dans le courant du grand fleuve les dérivations hostiles, qui vont se perdre sans profit pour personne... Je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ, qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de première nécessité»*.

Le bien-être des masses laborieuses! cela va devenir un des thèmes obligatoires de l'éloquence officielle de tous les gouvernements, mais ces déclarations de principe n'ont pas toujours été suivies de mesures effectives et cela suffit pour justifier l'existence et la permanence d'une action ouvrière indépendante.

Il est impossible cependant de fixer dans une formule générale la mentalité de la classe ouvrière française sous le Second Empire. Georges Duveau a excellemment montré qu'il fallait tenir grand compte des divers métiers, des diverses régions, de la date même à laquelle les observations ou enquêtes avaient été faites ou les jugements proférés. Il va de soi que des mineurs d'Anzin, des métallurgistes du Creusot, des peigneurs de Roubaix ou d'Armentières, des tisseurs de Lille, de Mulhouse, de Rouen ou de Sedan, des canuts de Lyon, des bronziers ou des typographes de Paris, pouvaient réagir différemment à l'égard du patronat ou des servitudes du métier, parce qu'ils avaient des conditions de vie et de travail différentes, des possibilités très variables de se tenir en contact et de s'informer sur les courants d'idées qui se faisaient jour, parce que leurs industries comportaient des périodes de dépression ou de prospérité qui ne coïncidaient pas, parce que la dure conquête du pain quotidien, qui restait leur préoccupation majeure, les absorbait plus ou moins dans des luttes locales à propos de tarifs ou de licenciements.

Il est hors de doute par exemple que les métiers du bâtiment et des travaux publics connurent à l'époque une prospérité relative en raison de la construction des voies ferrées dans tout le pays et à Paris pendant les travaux de modernisation auxquels le nom d'Hausmann reste attaché. Cela provoque de gros mouvements de population, nombre d'hommes venus des campagnes pauvres, notamment du Massif Central, affluent alors à Paris où ils trouveront meilleurs salaires et aussi idées nouvelles, qu'ils emporteront quelquefois dans leurs villages. Par contre, après le traité de commerce franco-anglais de 1860, les industries métallurgiques et textiles du Nord, de l'Est et de la Normandie connurent des crises redoutables et un grand nombre de chômeurs.

Mais si certains travailleurs connurent des périodes de prospérité réelle, il demeure constant que la plupart des métiers nourrissaient assez mal ceux, et surtout celles, qui les exerçaient. Au premier rang naturellement, les métiers essentiellement féminins. Commentant l'enquête de 1851 sur le travail des femmes, Jules Simon constatait: *«Une ouvrière qui gagne deux francs par jour, logée dans un taudis, misérablement vêtue, a 59 centimes par jour pour sa nourriture, pourvu qu'elle ait le bonheur de se bien porter pendant les 365 jours de l'année. L'immense majorité d'entre elles reçoit 50 et 75 centimes de moins. Comment vivent-elles?»* (164).

A cette époque il est vrai, les salaires féminins étaient notoirement inférieurs à ceux des hommes dont ils ne dépassaient généralement pas la moitié. Mais les salaires masculins étaient aussi parfois très bas, la morte-saison était de deux ou trois mois dans beaucoup de métiers et quelquefois davantage, et les conditions de la vie ouvrière restaient pénibles. Officiellement la journée de travail est de douze heures, mais cette norme est souvent dépassée, et comme il s'agit de douze heures de travail effectif, l'obligation de présence sur le chantier, à l'atelier, et surtout au bureau et au magasin, est généralement beaucoup plus longue. On relève encore en 1857: 14 heures de présence chez les charpentiers de Montluçon et les maçons de Limoges, 15 heures à l'ouvroir de Jurjurieux dans l'Ain pour la soierie, 14 et 15 heures chez les épingliers de Rugles, 16 heures chez les peigneurs de Roubaix, 15 heures chez les forgerons de Marseille, 13 et 14 heures chez les moulineuses et dévideuses de Lyon. Le travail de nuit est de règle dans les boulangeries, les mines et les textiles d'Alsace. *«A Lyon, dans les ateliers domestiques que n'atteint pas la loi de 12 heures, on se met à son métier à 5 ou 6 heures du matin, suivant la saison et l'activité des affaires, quelquefois plus tôt, et on ne le quitte pas toujours à 10 ou 11 heures du soir. Les enfants mêmes prennent souvent une part trop forte à ce rude labeur»* (165).

Ce consentement à des journées sans fin ne peut s'expliquer que par des salaires trop bas pour assurer, en un temps moindre de travail, une subsistance normale et l'équilibre du budget ouvrier. Quelques chefs d'entreprises ont essayé de prendre des mesures pour alléger les misères ouvrières les plus criantes: création de sociétés de secours mutuels, de caisses de retraite, campagnes contre les logis insalubres et

(164) J. Simon, *«Le salaire et le travail des femmes»*, Revue des deux mondes, 15 février 1860

(165) Louis Reybaud, *«Du paupérisme et des institutions de charité»*, Revue des deux mondes, 15 septembre 1857.

construction de quelques cités ouvrières «auxquelles on a, comme raffinement, ajouté des bains et des lavoirs publics», encouragements à l'épargne, subventions pour compenser la hausse du pain, fourneaux économiques, etc... Parfois même on donnait à la fabrication une activité un peu artificielle, pour qu'à la hausse des subsistances correspondît au moins une hausse équivalente des salaires. Mais ces efforts et ces initiatives, quelque généreuses qu'elles fussent et utiles sur un plan local, demeureraient trop peu nombreuses et de portée trop limitée, et la condition ouvrière restait dure dans son ensemble et dépourvue d'espérance.

Un observateur modéré, Henri Feugueray, nous le confirme en opposant la misère des salariés au bel essor économique que l'on célébrait partout:

«Ils sont salariés et presque toujours leur salaire est trop bas pour leur permettre d'entretenir et d'élever leur famille, de s'assurer une retraite pour l'âge de la vieillesse et de se réserver quelques épargnes pour les jours de maladie et de chômage.

Ils sont salariés et ce salaire, déjà si vil, tend à s'avilir encore par les efforts continuels des patrons pour diminuer les prix de revient, par le nombre excessif des apprentis, dont l'invasion gâte bientôt les meilleurs métiers, et par la concurrence que se font entre eux tant de gens qui ont besoin de travailler pour vivre, qui l'implorent comme un bienfait et l'acceptent à tout prix...

... Je ne parle pas de la misère exceptionnelle où sont tombées certaines populations indigentes, de cette misère qui démoralise, qui détruit toute prévoyance, qui énerverait les plus fiers courages... je parle d'un fait général et permanent, de la condition ordinaire des salariés, et je constate que cette condition est une pauvreté telle qu'elle n'est pas tolérable à l'âge de civilisation où nous sommes arrivés» (166).

A la même époque, Adolphe Blanqui étudiant la vie dans les campagnes, montre le misérable standard de vie des paysans, et notamment des ouvriers agricoles: «On ne saurait croire, à moins de l'avoir vu comme nous-même, de quels chétifs éléments se compose l'ameublement, le vêtement et la nourriture des habitants de nos campagnes... On compte par centaines de mille, les hommes qui n'ont jamais connu de draps de lit, d'autres qui n'ont jamais porté de souliers, et par millions ceux qui ne boivent que de l'eau, qui ne mangent jamais ou presque jamais de viande, ni même de pain blanc» (167).

Blanqui parle pour les travailleurs de l'agriculture, mais les conditions étaient aussi misérables pour les manœuvres de la grande industrie, pour ce «*lumpen prolétariat*» dont le nombre augmente.

Par contre, A. Audiganne s'efforce à un optimisme de commande et présente une indépendance ouvrière qui n'existait en fait que dans sa pensée:

«Il faut n'avoir aucune idée de la vie et du régime de nos grands ateliers pour représenter aujourd'hui, ainsi qu'on le fait encore, les manufacturiers comme des maîtres absolus et tyranniques. Nos fabricants ressemblent au contraire, sous beaucoup de rapports, à de petites républiques, dont le règlement intérieur forme la constitution. Ce sont bien les patrons qui rédigent ce règlement, mais leur pouvoir est bien plus limité en fait qu'on ne le suppose communément. D'une part les lois générales, telles que la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, la loi sur la durée du travail, viennent restreindre leur action, d'autre part si les ouvriers ont besoin du patron, ce dernier ne peut pas se passer d'eux. Entouré de concurrents, il lui importe de conserver un personnel souvent très difficile à remplacer» (168).

L'argumentation est un peu spéieuse, les patrons pouvaient attendre en général et les ouvriers ne le pouvaient jamais faute de réserves, quant aux lois générales dont Audiganne fait si grand cas, elles étaient encore bien timides, bien peu nombreuses et surtout bien mal respectées comme en témoignent tous les enquêteurs.

Moins favorablement impressionné, Louis Reybaud conclura mélancoliquement son enquête en écrivant: «*Et pourtant, malgré tant d'efforts pour la combattre, rien ne témoigne que la misère ait cédé du terrain, elle en aurait gagné plutôt, si l'on s'en rapporte aux appels multipliés de la bienfaisance privée et aux chiffres douloureux qui les accompagnent. Quant aux documents officiels, ils en sont restés au point où les a laissés l'auteur d'un récent rapport: M. de Watteville, qui évaluait à un sur douze, soit 8%, la proportion du nombre des indigents comparé à celui de la population générale» (169).*

(166) L'association ouvrière industrielle et agricole, Paris, 1851, p.20.

(167) A. Blanqui, «Communication à l'Académie des Sciences morales et politiques», 1851.

(168) A. Audiganne, «Les ouvriers normands», Revue des deux mondes, 15 novembre 1851.

(169) L. Reybaud, «Revue des deux mondes», 15 septembre 1857.

Quelles raisons les travailleurs auraient-ils eues de se féliciter d'un tel régime et d'accorder leur confiance à ceux qui prétendaient le perpétuer? Leur misère n'est pas niable. Courcelle-Seneuil, économiste très orthodoxe qui eut son heure de célébrité, étudiant la richesse de la France relève:

«Un tiers environ de la population, soit 12 millions de gens aisés: propriétaires, fonctionnaires, chefs d'industrie, hommes d'art et de loisir, qui ensemble disposent d'un revenu moyen de 907 francs par an, soit 2fr.48 par jour, tandis que les deux tiers de la population, soit 24 millions d'habitants, ne disposent ensemble que d'un revenu moyen de 213 fr., soit 58 centimes par jour. Comme il y a parmi eux des ouvriers habiles, des serviteurs bien rétribués qui gagnent davantage, cela diminue la part des autres» (170).

La statistique est déjà inquiétante, encore qu'elle manque étrangement de précision et qu'on voie mal les raisons qui ont amené Courcelle-Seneuil à établir ces étranges catégories, où les grosses fortunes et les gros revenus disparaissent parmi 12 millions de gens aisés moyens. Nous retiendrons seulement le très bas niveau des ressources de la majeure partie de la nation, dans laquelle se trouvent naturellement la totalité des ouvriers.

Une enquête de 1860 sur la population parisienne apporte de précieuses indications complémentaires, mais valables seulement pour Paris et qu'il ne faut pas généraliser, car il faut le rappeler, ce n'était pas à Paris qu'on rencontrât le plus grand nombre de situations douloureuses.

On compte alors à Paris 101.171 établissements employant 416.811 travailleurs, dont 290.000 hommes, 106.000 femmes et 25.000 enfants, et se décomposant en 7.492 entreprises employant plus de 10 ouvriers (7 %), 31.480 de 2 à 10 et 62.199 avec un seul ouvrier, ou le patron travaillant seul.

Les usines de grande ampleur sont donc rares et les entreprises artisanales, dont un grand nombre fort modestes, sont encore nombreuses, donnant à la population ouvrière parisienne un caractère particulier.

A propos des salaires l'enquête révèle:

- Sur les 290.000 ouvriers:

64.000	gagnent de 50 centimes à 3 francs par jour (y compris les apprentis),
211.000	gagnent de 3 fr 25 à 6 francs par jour,
13.000	gagnent de 6 fr. 50 à 20 francs.
53.000	ouvriers à 5 francs,
44.000	ouvriers à 4 francs,
35.000	ouvriers à 3 francs,
19.000	ouvriers à 6 francs.
	En moyenne: 4 francs 37.

- Pour les femmes on compte, sur 106.000 ouvrières:

17.200	gagnant de 50 centimes à 1 franc 25,
88.300	gagnant de 1 franc 50 à 4 francs,
700	gagnant de 4 francs 50 à 10 francs.

Le groupe 2, dont l'importance est primordiale, comprend:

24.000	ouvrières à 2 francs,
17.800	ouvrières à 2 francs 50.

La statistique ajoute que, depuis 1852, les salaires sont généralement en hausse, surtout dans la construction en raison d'un appel massif de main-d'œuvre (171).

Mais nous savons par ailleurs que le prix de la vie augmentait sensiblement dans la capitale, surtout en ce qui concernait le logement, et ces salaires, même légèrement améliorés, étaient loin d'apporter l'aisance. Toutefois, ce n'est pas ce bas niveau qui décourage ou irrite le plus les ouvriers c'est l'insécurité. De quoi demain sera-t-il fait? c'est l'obsession permanente.

Jules Simon le souligne:

«...Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier, ce n'est pas l'obligation de travailler, qui lui est commune avec tout le monde, ce n'est pas même l'abaissement des salaires, c'est la nature précaire de

(170) Cité dans André Cochut, *«Philosophie de l'économie politique»*, Revue des deux mondes, 1^{er} avril 1859.

(171) C. Lavollée, *«Statistique industrielle de la France»*, Revue des deux mondes, 15 février 1865.

ses ressources qui cessent immédiatement avec son travail. Une maladie, une blessure jettent dans le dénuement, du jour au lendemain, un ouvrier laborieux. Il ne peut vivre, et faire vivre les siens, pendant la maladie sans contracter une dette, et la plupart du temps il ne peut ensuite payer cette dette, qu'en s'imposant d'écrasantes fatigues et en prenant sur son nécessaire» (172).

Si l'on accepte les thèses de l'économie libérale, il y a peu de chances que cela s'améliore jamais. Écoutez encore Jules Simon:

«Il n'est pas permis d'espérer que le salaire d'un ouvrier soit jamais très supérieur à ses besoins ou, ce qui est la même chose, que l'ouvrier, par son seul travail, suffise à ses besoins et à ceux de toute une famille» (173). Plus de la moitié des ménages «sont à l'aumône», écrit-il ailleurs, c'est-à-dire doivent recourir à la charité, infime en période de plein emploi. C'est regrettable certes, mais cela est inévitable, continuent à déclarer les économistes orthodoxes.

«D'ailleurs, la concurrence internationale est là, menaçante, qui oblige l'industriel français à serrer ses prix, et elle fournit une excuse commode aux patrons qui parfois pourraient consentir quelques augmentations de salaires, mais ne le désirent pas trop et sont ingénieux à trouver des raisons de s'en abstenir: le marnisme des affaires, la concurrence belge, anglaise ou allemande, la nécessité de constituer des réserves,

La France ne peut, ni restreindre les horaires pour les hommes, ni se priver du travail des femmes, et dans une certaine mesure du celui des enfants, à moins que les peuples rivaux ne fassent en même temps les mêmes sacrifices. Toutes ces propositions étant des vérités d'évidence, on peut regarder comme établi que le travail de l'homme est nécessaire à l'industrie et que le travail de la femme est nécessaire à la famille» (174).

Nous pouvons ajouter que, dans un trop grand nombre de cas, le travail des enfants l'était également. La misère contraignait trop de familles à pousser les enfants vers l'atelier et l'usine, aussi tôt que possible, et sans trop se soucier des limites fixées par la loi. C'est ce que constate, en le déplorant, le typographe Henri Leneveux:

«De tristes nécessités viennent, dans beaucoup de cas, trancher brutalement la question. Les pauvres familles, et elles sont malheureusement trop nombreuses, n'ont pas toujours pu attendre cet âge de douze ans dont nous parlions, pour soumettre leurs enfants à la sévère loi du travail. Le besoin les a forcées à tirer part, le plus tôt possible, de ces forces naissantes pour lesquelles les progrès de l'industrie moderne ont trouvé un emploi. L'enfant a pu, de bonne heure, gagner son pain, mais à quel prix? Au prix de son avenir tout entier, car enlevé à la remuante activité de ses jeux et de ses exercices, il n'a pu se développer physiquement, arraché à l'école, il a perdu en quelques jours le peu qu'il savait, et tout cela pour être remplacé à son tour, lorsqu'il sera presque un homme, par d'autres enfants-machines, qu'attend le même sort» (175).

Mais les dirigeants de l'époque, poétiques et économiques, ne s'embarrassent pas de telles considérations et ne font pas de sentiment, ce sont les nécessités de la vie moderne, pensent-ils, et ils s'en accommodent assez facilement. M. de Molinari, qui faisait autorité alors, les en justifie:

«Le travail est une matière première nécessaire à toutes les industries, mais dans de certaines proportions déterminées par la nature des choses. Cette matière première ne peut, en conséquence, être produite en quantité limitée, puisque le concours des autres agents productifs, capitaux et agents naturels, est indispensable pour l'utiliser. De là, nécessité de limiter la population, afin de ne pas encombrer le marché du travail. De là encore, la nécessité de laisser la distribution du travail s'opérer librement, de manière à pourvoir le mieux possible aux besoins de la production. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les gouvernements n'ont pas plus à intervenir dans le placement de cette matière première que dans celui de toute autre denrée, et il a été démontré ailleurs qu'ils poursuivent la plus coûteuse et la plus décevante des chimères en s'efforçant de protéger le travail national» (176).

C'était une fois de plus proclamer le dogme de la non-intervention des pouvoirs publics, aussi les ouvriers

(172) J. Simon, «Le salaire des femmes», Revue des deux mondes. 1^{er} mars 1861.

(173) J. Simon, «Le travail des femmes», Revue des deux mondes. 16 février 1860.

(174) ibidem.

(175) H. Leneveux, «Manuel d'apprentissage», Paris, 1855, p.7.

(176) De Molinari, article «Travail» dans le Dictionnaire d'économie politique de Coquelin et Guillaumin, Paris, 1860.

doivent maintenant comprendre qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour améliorer leur sort. Essayons de savoir ce qui se passait, ce qu'on pensait, ce qu'on disait dans leurs milieux, dans les ateliers et sur les chantiers, dans les logis de faubourgs comme dans les cayennes de compagnons, dans les sociétés mutuelles et de résistance. Comment les ouvriers jugeaient-ils les hommes et les événements, comment réagissaient-ils en présence des innovations techniques et économiques qui, transformant l'industrie et modifiant les courants commerciaux, bouleversaient aussi leurs conditions d'existence, quelles réactions avaient-ils en face des jugements qu'on portait sur leur condition, leurs besoins, leurs espérances, et qui finissaient bien par leur parvenir?

Si nous en croyons des observateurs bien informés, en raison de leur constant souci d'enquête économique, un Audiganne, un Adolphe Blanqui, un Louis Reybaud, personnages d'esprit modéré, rassis, de tendance conservatrice et conformiste, mais qui essayent pourtant de comprendre leur temps, des modifications notables se produisaient dans l'esprit des ouvriers. Le temps n'était plus des soulèvements et des émeutes pour détruire les machines nouvelles, mais les luttes sociales n'ont nullement disparu. L'enquête de Blanqui en 1848 avait révélé les mêmes tares que celles de Buret et de Villermé dix ans plus tôt, et il ne semble pas que sous l'Empire le confort des foyers ouvriers ait été amélioré, sauf peut-être par une plus abondante consommation de produits textiles, et le mécontentement se manifeste par des grèves, malgré l'interdiction légale et les condamnations sévères infligées aux meneurs, c'est une preuve que l'esprit de soumission diminuait.

De nouvelles générations moins dociles et moins résignées, peut-être aussi un peu plus instruites, car la loi Guizot de 1833 commence à produire quelques effets, se révélaient plus avides d'apprendre, de savoir, de discuter. On lisait avidement et on commentait journaux et brochures, surtout d'opposition, et dans les sociétés de secours mutuels, reconnues, tolérées ou clandestines, des travailleurs de plus en plus nombreux faisaient leur apprentissage d'administrateurs et d'organiseurs, préparaient des arguments et recueillaient des ressources pour l'action. Certains conservateurs, rendus clairvoyants par leur inquiétude, ne manquaient pas de souligner ce qu'ils appelaient «*l'écrasante responsabilité de M. Guizot*» dans cette montée des périls.

«M. Guizot, celui de tous les enfants de la Révolution qui lui a le plus résisté, celui que, pendant dix-huit ans, l'opinion frappa comme réacteur opiniâtre, eut la mission de jeter des écoles dans toutes les communes et de déposer, dans la loi de 1833 sur l'instruction primaire, le germe de cette universelle menace qui gronde aujourd'hui dans le moindre hameau. Nul n'a plus fait, et certes sans le vouloir, pour la rapide propagation du communisme, une armée d'apôtres obscurs a reçu de l'État commission officielle pour prêcher les doctrines de révolte, qu'engendre si facilement la pauvreté. Un adversaire a été donné au prêtre à côté de chaque bénitier» (177).

Certes, Romieu n'est qu'un polémiste sans profondeur et sans vergogne, mais peut-être Guizot se sentit-il accablé car il n'avait pas voulu cela; pourtant, il y a une exagération évidente à voir dans la masse des instituteurs faméliques du temps des agents toujours actifs du socialisme. Mais le texte méritait d'être rappelé, car tout en voulant la stigmatiser, il reconnaissait l'immense pouvoir de libération de l'école, quelque rudimentaires qu'en fussent alors les programmes, quelque timorés et modérés qu'en fussent les maîtres dans la plupart des cas et quelque réduite qu'en fut encore la fréquentation.

Adolphe Blanqui s'inquiète pour sa part d'un mécontentement qui lui semble persister dans les ateliers et il en accuse les révolutionnaires, propagateurs d'idées subversives. Mais il a quand même assez d'honnêteté et de jugement pour reconnaître que la condition ouvrière est difficile, que des améliorations sont nécessaires et que le mauvais esprit des meneurs n'explique pas tout.

«Malheureusement, depuis les événements de 48, une coterie de révolutionnaires de profession s'est emparée de toutes les questions d'économie politique pour les dénaturer et pour leur appliquer des solutions incendiaires. On n'ose plus, quand on est un ami sincère de l'ordre, aborder franchement ce terrain, miné par les aventuriers politiques de notre temps. On renonce à décrire des maux trop réels, de peur de remettre aux mains des flibustiers, des armes loyales qui ne servent utilement la cause du pauvre que quand elles sont maniées par d'honnêtes gens. Mais c'est le devoir des honnêtes gens de ne pas fermer les yeux à la lumière et de ne pas repousser les réformes utiles quand le moment en est venu» (178).

Mais qui ferait comprendre aux possédants que le moment était venu? Et malgré les regrets de Blanqui, il n'était guère possible de réserver l'étude de l'économie aux seuls théoriciens orthodoxes.

(177) A. Romieu, «*Le sceptre rouge de 1852*», Paris, 1852, p.60.

(178) A. Blanqui, «*Lettres sur l'Exposition universelle de Londres de 1851*», Paris, 1851.

Durant ces temps difficiles, se formait et se dégageait lentement une élite ouvrière, parmi laquelle nous ne connaissons que quelques noms qu'il convient de rappeler et de retenir. Ouvriers du secteur artisanal pour la plupart, mais non uniquement, obscurs et généralement ignorés en dehors d'un cercle étroit, mais d'esprit clair et de volonté courageuse, ils ont été des précurseurs sachant s'élever au dessus de la mentalité étriquée et des jalousies des anciens compagnonnages, élargissant le vieux corporatisme jusqu'à la notion de conscience de classe, à l'idée de solidarité et d'union de tous les travailleurs et s'efforçant de défendre à la fois les intérêts matériels et les intérêts moraux de leurs frères de misère, et tout cela avec une intelligence, une hauteur de vues, une valeur morale auxquelles il convient de rendre hommage.

Ce sont, entre autres:

Theisz et Tolain, ciseleurs,
Anthyme Corbon, Henri Leneveux, Pierre et Jules Leroux, typographes,
Benoît Malon, teinturier,
André Fribourg, graveur décorateur,
Héligon, imprimeur sur papier peint,
Camelinat et Perrachon, monteurs en bronze,
Avrial, Murat et Assi, mécaniciens,
Limousin, passementier,
Claude Genoux, aide-maçon puis margeur,
Johannard, feuillagiste,
Gilland, serrurier,
Pindy, menuisier,
Poncy, maçon,
Gabriel Ranvier, peintre sur laque,
Tartaret, ébéniste,
Napoléon Gaillard, Chauvière, Delorme et Derème, cordonniers,
Léo Frankel et Combault, bijoutiers,
Eugène Varlin, relieur,
Duval, fondeur,
Bourdon, graveur,
Fournaise, opticien,
Bellamy, robinettier,
Jean-Baptiste Clément, tourneur sur cuivre,
Laplanche, carrossier,
Lefrançais et Verdure, instituteurs (179).

Tous n'étaient pas des esprits ni des caractères de premier ordre, ils n'étaient pas exempts de faiblesses, de travers ou de ridicules, mais dans l'ensemble ils se sont révélés comme des militants intelligents, avertis, désintéressés et courageux et ayant le sens de l'action. Il nous faut mettre à part pourtant, et au premier rang, le relieur Eugène Varlin, qui est une des plus belles, une des plus pures, une des plus émouvantes figures du mouvement ouvrier français, un des hommes qui en comprit le mieux les aspirations profondes et les possibilités, un de ceux qui surent voir le plus clair dans le présent et dans l'avenir et qui poussa le dévouement à sa cause jusqu'à l'abnégation et au sacrifice. Varlin devait, en effet, mourir pendant la *Semaine sanglante* de mai 71, fusillé rue des Rosiers à Montmartre, «*en expiation*», disaient les Versaillais, de la mort des généraux Lecomte et Clément Thomas, dont il avait pourtant de toute ses forces essayé d'empêcher l'exécution (180).

Ces ouvriers, les premiers militants de l'organisation ouvrière, n'étaient évidemment qu'une poignée et une faible minorité, mais ils étaient une élite, et leur comportement, leurs idées, leur action, n'étaient pas sans avoir un certain retentissement dans les ateliers où ils trouvaient des sympathisants et des imitateurs. Il n'est que de lire la pittoresque ouvrage de Denis Poulot: «*Du Sublime*» (181), pour comprendre que dans les ateliers parisiens, à côté des ivrognes, des paresseux, des hâbleurs, des incapables, existaient aussi des travailleurs de valeur professionnelle et humaine incontestable, consciencieux, avertis des problèmes sociaux et en comprenant l'importance, capables de raisonner juste, capables aussi d'agir en tout désintéressement, pour l'émancipation de leurs frères de classe les moins favorisés, sachant s'imposer par une

(179) Rappelons que Tolain, Fribourg et Limousin furent les premiers correspondants à Paris, de la *Première Internationale*.

(180) Sur Eugène Varlin, voir: Maurice Foulon, «*Eugène Varlin*», Clermont-Ferrand, 1934.

(181) Denis Poulot, «*Du Sublime, ou de l'ouvrier tel qu'il est en 1872 et tel qu'il pourrait être*», Paris, 1872.

admirable dignité de vie et une remarquable tenue de pensée, en même temps que par leur qualification ouvrière. A maintes reprises, les magistrats qui les condamnèrent pour délit de coalition ou constitution illicite de société, durent rendre hommage à leur scrupuleuse honnêteté, à leur dignité d'hommes et de travailleurs, à la rectitude de leur vie, même à la modération de leurs revendications comme à la noblesse de leur esprit et à leur courage.

Dignité! c'est une préoccupation qui est maintenant au premier plan, et Adolphe Blanqui reconnaîtra qu'elle existe maintenant dans de nombreux ateliers et que c'est une attitude très différente de l'ancienne soumission un peu servile que regrettaient tant les patrons.

«L'ouvrier français est, presque en tout, l'opposé de l'ouvrier anglais. Sa dépendance, fière et hautaine, ressemble toujours à une concession et il se croit attaché à un joug temporaire plutôt qu'à un atelier permanent. Son exactitude et sa fierté, n'ont rien de la fatalité et de résignation anglaises, il semble toujours prêt à partir et à donner son congé, plutôt qu'à le recevoir. Il est plus gai, plus vif, plus causeur, plus raisonneur, et depuis que la contagion de la politique a pénétré dans nos manufactures, il est devenu impérieux, ergoteur, important, et il s'occupe plus volontiers du gouvernement de l'État que de celui des métiers. Le métier, pour plus d'un, est devenu une affaire de circonstance et de nécessité, on s'en occupe parce qu'il faut bien vivre et que jusqu'ici la politique n'a pas encore trouvé le secret de faire vivre des masses d'hommes sans travail, mais l'esprit est ailleurs et en quête d'améliorations perpétuelles et insaisissables» (182).

C'est là un jugement qui n'est pas exempt de quelques malveillance, mais qui met en valeur des curiosités que nous tenons pour légitimes et qui révèle un intérêt évident pour les affaires publiques en même temps que le sentiment de ne pas appartenir à l'entreprise. Mais les anciens électeurs censitaires ne voulaient retenir que la prétention à une ingérence populaire dans un domaine dont ils entendaient conserver le monopole.

Georges Duveau, dans de pénétrantes études, a mis en lumière le souci d'éducation qui se manifeste chez un grand nombre de travailleurs, tout au moins chez les meilleurs, conscients de tout ce qui leur manquait pour le rôle qu'ils voyaient jouer, et désireux de conquérir un savoir dont ils comprenaient l'importance et la valeur bien qu'on ne fit pas grand chose pour leur en faciliter l'accès (1832).

Sans doute, il était bien difficile de parler d'éducation à des ouvriers du textile ou de la mine, accablés par un labeur trop long et trop pénible et qui devaient en outre subir des conditions de vie très inférieures à ce que nous appelons aujourd'hui «*le minimum vital*», mais dans beaucoup d'autres métiers se formait une élite, capable de réfléchir sur les problèmes du travail et de les comprendre: salaires, rendement, outillage et machines, hygiène et sécurité, coopératives, chômage et licenciements, loisirs, formation professionnelle, concurrence étrangère, etc... On a pu, dans les rapports établis par les délégations ouvrières aux *Expositions universelles* de Londres et de Paris, en 1862 et 1867, découvrir les éléments d'une idéologie ouvrière, appliquée aux problèmes de la profession et de l'industrie, et témoignant d'une évidente maturité d'esprit en même temps que d'un remarquable sens pratique. Les travailleurs ne rougissent pas de leur condition, ils en tirent même quelque fierté, mais ils entendent l'améliorer; ils veulent certes tout d'abord conquérir un niveau de vie plus élevé, mais surtout ils ont pris conscience de leur importance dans la vie de la nation, et ils entendent ne plus être traités comme des inférieurs, des suspects ou des enfants indéfiniment maintenus en tutelle.

Michel Chevalier, l'économiste rallié à l'Empire, et peu suspect d'indulgence excessive pour les travailleurs de la base, sait voir cependant une fierté nouvelle, un refus de toute dépendance dans cette classe ouvrière, qu'on condamne souvent sans la bien connaître; il la montre dressée contre l'esprit de soumission et le paternalisme, soucieuse de dignité au moins autant que d'avantages matériels.

«On s'abuserait extrêmement sur les sentiments des classes ouvrières, si l'on supposait qu'elles sont avides de ce qu'elles savent être la charité. Individuellement ou en masse, elles sont certainement sensibles aux bons procédés... mais désormais elles ont peu de goût pour le patronage, et il y a en elles une fierté, excessive peut-être, qui les indispose contre la charité, du moment que celle-ci devient aumônier. Dès lors, elles en sont blessées. Je ne parle pas seulement de ceux des ouvriers qui, dans les temps agités, jouent le rôle de meneurs, ceux-là sont souvent des exaltés, des paresseux ou des hommes dissipés, dont l'influence

(182) Ad. Blanqui, *«Lettres sur l'Exposition universelle de Londres, en 1851»*, Paris, 1851, p.202.

(183) Voir G. Duveau, *«La pensée ouvrière en matière d'éducation, sous la II^{ème} République et le Second Empire»*, Paris 1948, et *«La classe ouvrière sous le IInd Empire»*, Paris, 1946.

cesse avec les circonstances qui l'ont fait naître. J'ai en vue ici, la partie des ouvriers qui a l'habitude de réfléchir et de raisonner qui est la véritable élite des classes ouvrières et qui, dans les temps réguliers, conduit le reste... Les ouvriers attendent l'amélioration définitive de leur sort, non de la bienfaisance des classes aisées, non d'un patronage, mais bien de l'application qui leur serait faite plus complètement des indications de la raison et de la justice...

Cependant, quelles que soient les doctrines qu'ils ont aimées et auxquelles beaucoup d'entre eux restent fidèles malheureusement (allusion à l'organisation du travail de Louis Blanc), tenons pour certain qu'ils ne veulent plus être traités que comme des hommes libres et justes» (184).

Michel Chevalier ne manquait pas de pénétration, mais les ouvriers devront attendre pendant longtemps encore qu'on rende justice à leur maturité d'esprit, après plus d'un siècle, nombre d'entrepreneurs croient encore à la seule vertu du paternalisme autoritaire.

A. Audiganne observait de son côté une évolution analogue chez les travailleurs du textile normand, une des catégories les plus misérables ne l'oublions pas, évolution dont il se félicite certes en principe, mais qui ne laisse pas de l'inquiéter:

«Une préoccupation tourmente aujourd'hui nos ouvriers, plus encore que les questions de salaires, c'est le besoin d'égards, d'une certaine convenance dans l'exercice de l'autorité, qui les relèvent à leurs propres yeux et rapprochent les distances, sans porter atteinte à la hiérarchie. L'indignation contre ce qui semble injuste est une autre face de ce sentiment, dont la racine se trouve dans la pensée d'égalité. Est-ce de bon augure? Oui, sans doute, si l'on sait cultiver ce sentiment, si on s'applique à le dégager des mauvais éléments qui en altèrent la nature. Ce besoin d'égards procède des idées de bienveillance et de justice qui résumement l'esprit et forment le principal honneur de notre civilisation. Malheureusement, il s'y mêle aujourd'hui une continuelle défiance contre les manufacturiers. Prompts au soupçon, les ouvriers craignent sans cesse d'être trompés, ils se croient victimes d'une exploitation organisée» (185).

On pouvait comprendre les craintes des ouvriers. Nous n'avons pas les mêmes inquiétudes qu'Audiganne et nous voyons au contraire, dans cette fierté, l'affirmation d'un sentiment nouveau: l'esprit de dignité et d'indépendance qui caractérise toujours les meilleurs militants de ce temps et qui doit demeurer un des traits essentiels de la mentalité et de l'action syndicales. Les travailleurs en avaient bien conscience eux-mêmes et Tolain soulignera ce même caractère dans la lettre qu'il adressera en 1851 à «*l'Opinion nationale*», le journal du prince Napoléon:

«Quand l'initiative vient d'en haut, vient de l'autorité supérieure ou des patrons, elle n'inspire aux ouvriers qu'une médiocre confiance, ils se sentent ou se croient dirigés, conduits, absorbés, et les meilleures initiatives sont rarement couronnées de succès...

Mais pourquoi, direz-vous, refuser les conseils de ceux dont les lumières et la bourse vous seraient d'un si grand secours? Parce que nous ne nous sentirions pas libres, ni dans notre but, ni dans notre choix, ni de notre argent et les plus belles affirmations ne prévaudront pas contre une opinion qui n'est peut-être que trop justifiée, il n'y a qu'un seul moyen, c'est de nous dire: "Vous êtes libres, organisez-vous, faites vos affaires vous-mêmes"» (186).

C'était fort nettement poser le problème de l'organisation ouvrière. Les ouvriers avaient-ils tellement tort de ne pas avoir confiance, de ne plus se fier aux belles paroles, aux promesses, aux programmes, de

(184) M. Chevalier, «*Les conditions de la paix sociale*», Revue des deux mondes, 1^{er} avril 1850.

(185) A. Audiganne, «*Les ouvriers normands*», Revue des deux mondes, 15 novembre 1851.

(186) A côté de ces témoignages qui célèbrent la dignité ouvrière, nous devons équitablement faire entendre une note différente, tirée des observations de Jules Simon:

«Le nombre des ouvriers secourus augmente; non pas que l'ouvrier demande de l'argent, sa fierté est d'ordinaire trop grande pour cela, mais sa femme, mais ses enfants acceptent du linge, des provisions au-dessous du cours, du pain, de la viande à moitié prix... Ce n'est pas que l'ouvrier en ait un besoin absolu, son salaire lui suffirait, mais il aime à tirer profit de la charité ignorante, de la bienfaisance crédule; il a trop d'orgueil pour tendre la main, il n'a pas assez de dignité pour ne rien devoir qu'à lui-même. La femme reçoit quelques secours; le mari, qui le sait, travaille un peu moins ou dépense un peu plus, c'est comme si on donnait au cabaret». (Jules Simon, Le Travail, Paris, 1866, p.153).

Il est difficile de savoir ce qui l'emportait, le souci ou le manque de dignité? Cela dépendait sans doute des secteurs et des groupes ouvriers considérés, ou l'état d'esprit des observateurs. On ne peut nier l'existence d'un «*lumpen prolétariat*» dans les grands centres, mais son manque de tenue et de dignité ne peut être considéré comme représentatif du monde du travail dans son ensemble.

tenir pour adversaires ceux qui leur avaient si chichement mesuré les moyens de vivre et prétendaient les maintenir en servitude? Quoi qu'il en soit, ce souci de dignité, ce refus de courber le front, de recourir à la bienfaisance, vont être maintenant des traits caractéristiques des masses ouvrières militantes. En 1863, M. de Rémusat, bourgeois et conservateur, mais observateur perspicace, le signalera à son tour:

«Il faut bien d'ailleurs se le tenir pour dit, ce qui grandit en ce moment, ce sont les classes ouvrières. Sans qu'il sert toujours aisé d'en assigner la cause, car les institutions ont peu fait pour cela, un progrès intellectuel et moral se manifeste en leur sein et frappe les observateurs les plus clairvoyants et les moins suspects. M. Louis Reybaud, dans ses excellents mémoires sur les ouvriers en soieries, a constaté tout ce qu'avaient gagné parmi eux, le respect de soi-même et le sentiment de la dignité. Un éminent professeur, appelé par le vœu de quelques ouvriers de Paris, à la présidence d'une société fondée par eux pour l'établissement d'une bibliothèque commune, a été frappé de leur discernement et de leur sagesse, leur raison allant au devant de ses conseils» (187).

Nous savons bien qu'il s'agit là de cas particuliers, exceptionnels, diront certains, mais qui étaient pourtant assez répandus pour frapper des observateurs bourgeois et qui serviront d'exemple. Nous ne prétendons pas que tout le prolétariat industriel faisait montre de ces mêmes qualités de cœur et d'esprit. Mais une évolution est en cours, et elle est le fait d'élites auxquelles les travailleurs organisés d'aujourd'hui doivent beaucoup, même si parfois ils l'ont oublié.

Voyons par exemple le souci que prend un Eugène Varlin, de la formation professionnelle, et sa protestation contre l'excessive spécialisation qui se répand rapidement, mettant en péril quelques-unes des traditions ouvrières les plus précieuses: le souci du travail bien fait:

«Dans certains ateliers de reliure, un terrassier un maçon, un cordonnier, sont métamorphosés en relieurs, sans avoir préalablement fait un apprentissage. Il y a là un danger réel pour la profession qui, lancée dans cette voie, dégénère avec une rapidité effrayante, d'où il faut conclure qu'avec cette organisation, dans dix ans on ne trouvera plus un seul ouvrier sachant entièrement son métier».

Aussi émet-il le vœu que soit créé «un cours ou enseignement, où tous les ouvriers et ouvrières, pourraient compléter leur instruction manuelle, afin de détruire les mauvais effets de la division du travail, qui en fait des spécialistes (nous dirions aujourd'hui des «ouvriers spécialisés») **(188)**. C'est une vue claire des inconvénients du travail parcellaire et une première idée de ces cours et stages de perfectionnement qui sont aujourd'hui en grande faveur.

Évidemment, les préoccupations de Varlin n'étaient pas celles de tous les salariés. Tous les travailleurs n'avaient pas même mentalité, même conception du travail ou de la vie, pas plus qu'ils n'avaient même intelligence, même tenue morale, même instruction ou mêmes ressources matérielles. Beaucoup vivaient au jour le jour, absorbés par les seuls soucis de la vie quotidienne ou par quelques plaisirs de médiocre qualité, un petit nombre seulement se souciait de l'évolution économique, des transformations de l'industrie ou de l'avenir de leur profession ou de leur classe. Même à Paris où les possibilités d'information étaient plus grandes, les échanges d'idées relativement faciles et les contacts nombreux entre les diverses corporations, on ne trouvait pas une pensée ouvrière uniforme, points de vue et jugements différaient. Cela a été mis en lumière par Anthyme Corbon, quand il a présenté les divers aspects de la population parisienne:

«On doit distinguer parmi les ouvriers parisiens trois classes, la première est inoffensive ou vicieuse (sujette à l'ivrognerie ou à la mendicité) ou offensive (voleurs et criminels). La deuxième a peu d'initiative et peu d'exigence, elle comprend des ouvriers de province laborieux et tempérés, des passagers qui épargnent pour retourner au pays, enfin des parisiens honnêtes, laborieux, égoïstes, qui rêvent d'amasser un petit pécule pour pouvoir vivre un jour sans rien faire. La classe supérieure aime le progrès sous toutes ses formes, elle saisit très bien le côté général des questions sociales et politiques. L'idée qui lui est chère est celle du groupement collectif de la corporation: l'association ouvrière de production lui paraît trop absorbante, car le parisien veut pouvoir consacrer quelques heures il autre chose qu'à son travail» (189).

(187) C. de Rémusat, *«Liberté et démocratie»*. Revue des deux mondes, 1^{er} avril 1863.

(188) Vœux ajoutés au compte-rendu des relieurs délégués à l'*Exposition de Londres* 1862. (Cité par Foulon, *Varlin*, p.26). Signalons que Varlin, relieur très habile, avait travaillé en 1859-60, comme contremaître chez le relieur de la maison de l'Empereur.

(189) Anthyme Corbon, *«Le secret du peuple de Paris»*, Paris, 1863, p.57. Corbon, (1808-1891): Typographe et sculpteur sur bois. Participe à la fondation et à la rédaction de *«L'Atelier»*; vice-président de l'*Assemblée constituante* en 1848. Sera plus tard maire du XV^{ème} arrondissement de Paris (novembre 70), député de Paris (1871) et sénateur inamovible en 1877.

Témoignage décisif et qui est à retenir, malgré les inévitables soucis professionnels et familiaux, l'ouvrier de Paris n'oublie pas, ne veut pas oublier, qu'il est aussi un citoyen et un homme, et il va commencer à revendiquer comme un droit primordial des loisirs qu'il utilisera à sa guise, se libérer de la trop lourde et trop longue servitude de l'atelier, lui semblant aussi important que d'augmenter son salaire.

Mais Corbon ne nourrit pas d'excessives illusions et formule lui-même quelques réserves, quant à la largeur d'esprit et l'ouverture d'idées de certains de ses camarades parisiens:

«Cet ouvrier de Paris qui lit, qui écrit, qui a des élans de poète, qui ouvre son âme aux plus hautes inspirations, qui se fait au besoin le soldat intrépide et l'apôtre dévoué du progrès général de l'humanité, qui, à cause de cela, est si redoutable aux partis attardés légitimistes, rétrogrades et obscurantistes, est lui-même, vu dans les choses de son métier: routinier, légitimiste, attardé, obscurantiste» (190).

C'est, ajoute-t-il, *«parce qu'il craint que les crises qui accompagnent tout bouleversement industriel ne l'obligent à recommencer un apprentissage pénible et difficile»* et il aurait pu ajouter, sans qu'il soit toujours assuré de trouver l'emploi régulier et assuré de cette nouvelle technique acquise.

De son côté, A. Audiganne essaye de montrer aussi les caractères essentiels de l'ouvrier de Paris, sujet permanent d'inquiétude pour les autorités:

«On remarque dans la population industrielle de Paris des instincts de sociabilité plus prononcés qu'en aucune autre, un esprit plus ouvert, des idées plus larges et un certain sentiment philanthropique qui engendre le désir de s'aider mutuellement et développe les habitudes de tolérance réciproque. D'un autre côté, on reconnaît chez elle une soif ardente de plaisirs, un amour passionné pour le changement, tout ce qui diversifie l'existence plaît à cette population mobile et altérée d'émotions. Quand on poussait jadis les ouvriers dans les émeutes, on les voyait s'y précipiter avec le même entrain qu'à des fêtes, heureux d'avoir une occasion de rompre l'uniformité de leurs journées et sans s'occuper du lendemain... (191).

Il est facile de les émouvoir dès qu'on fait appel à l'un ou à l'autre des grands sentiments qui constituent le noble apanage de l'âme humaine...

Le culte de l'idée d'égalité, uni au sentiment national, forme dans le domaine de la vie publique des ouvriers de Paris, le trait de caractère le plus universel» (192).

Cet attachement aux idées nobles et généreuses a été généralement reconnu. Sans avoir jamais lu Proudhon, ni bien sûr Karl Marx, sans connaître peut-être leur nom, les travailleurs les plus évolués conscients de l'iniquité d'un système social qui les opprimait, pensaient un peu comme eux, quand ils réclamaient plus d'équité dans la distribution des produits du travail.

«Une société humaine ne peut être fondée que sur la justice. Et cette justice, c'est le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelques circonstances qu'elle se trouve compromise et à quelques risques que nous impose sa défense» (193).

Il s'agissait bien là de sentiments spontanés, nés dans les milieux ouvriers et développés sous leur seule influence, car les pouvoirs publics n'avaient pas fait grand chose pour répandre l'instruction et créer un véritable esprit social et civique dans ces masses populaires, qu'ils préféraient maintenir dans une ignorance, jugée favorable à une tranquille docilité.

Le suffrage universel existe depuis 1848 sans doute, mais les classes bourgeoises qui l'ont accepté sans enthousiasme et même à leur corps défendant, se résignent mal à son fonctionnement normal et répugnent à voir les prolétaires jouer un rôle plus considérable dans la vie politique du pays, à prendre place dans un appareil social dont elles ont été jusqu'à présent les détentrices et les bénéficiaires. Théoriquement, sous l'Empire, un travailleur manuel peut être élu député, mais pratiquement, faute de ressources matérielles et d'appuis bien placés, aucun n'y est encore parvenu. Et les pouvoirs publics, tout

(190) Même ouvrage, p.86.

(191) Observation à retenir et qui en dit long sur la déprimante monotonie d'une existence vouée à des labeurs souvent épuisants et sans espoir, apparaissait comme une évasion, la seule que l'on put entrevoir, hors d'une condition humiliée.

(192) A. Audiganne, *«Les populations ouvrières et les industries de la France»*, Paris, 1860, tome 1, p.282.

(193) P.-J. Proudhon, *«Solution au problème social»*, Paris 1868, p. 229.

comme les classes dirigeantes, considèrent généralement les éléments populaires comme des citoyens de seconde zone, utiles et peut-être même nécessaires, mais devant se contenter de déléguer leurs pouvoirs à des hommes plus instruits et plus compétents. Ces masses sont ignorantes, déclare-t-on, mais presque personne ne tient à favoriser outre mesure le développement d'une instruction qui risquerait de former des révolutionnaires, d'armer des mécontents et de suggérer des idées dangereuses pour l'ordre établi. La loi Falloux a mis l'école primaire sous l'étroite tutelle de l'Église catholique et des notables locaux et fait de l'instituteur l'auxiliaire docile du curé; c'est là un état de choses qui rassure et que l'on s'efforcera de conserver (194). Plus tard, les réformes, pourtant modestes, de Victor Duruy, seront âprement combattues par les conservateurs de tout ordre.

Pourtant, les réponses à l'enquête Rouland en 1860 sur les besoins de l'enseignement primaire, avaient été révélatrices:

«Certaines de ces communications font mieux comprendre pourquoi nos ouvriers, les Nadaud, les Corbon, les Leneveux, les Varlin, insistent si âprement pour obtenir l'instruction gratuite et obligatoire. Ces ouvriers qui avaient un sentiment profond de solidarité de classe, jugent intolérable la situation faite à tant d'enfants, qui sortaient comme eux des rangs populaires. De cette situation, ils s'accordent généralement à rendre responsables, à la fois l'administration impériale qui se montre négligente, indifférente, et les familles ouvrières elles-mêmes, trop souvent cupides et sans moralité» (195).

Et ces correspondants obscurs ou inconnus voyaient clair, si nous en jugeons par ce passage d'un discours officiel, prononcé à l'*Asile agricole* de Cernay en 1850, discours qui résume bien une mentalité assez générale dans les classes dirigeantes et qu'a recueilli, avec l'indignation qu'on devine, le vieux révolutionnaire Auguste Blanqui:

«C'est en apprenant à l'enfant du pauvre la résignation, la sobriété, l'ordre, le talent de se contenter de peu, en l'accoutumant de très bonne heure au travail assidu, en l'élevant dans la simplicité, qu'on jette les bases de son bien-être, qu'on prépare à notre jeune génération, un avenir plus heureux et plus tranquille» (196).

Magnifique morceau d'éloquence! Programme symbolique qui démontre jusqu'à l'évidence, l'existence de ces classes sociales que certains voudront nier plus tard. On ne sait si les jeunes apprentis agricoles de Cernay étaient touchés par ces paroles, s'ils étaient heureux, résignés ou révoltés, mais il est évident que les favorisés de la fortune entendaient conserver leurs avantages et pour cela maintenir dans la soumission les classes travailleuses, jugées inférieures. Pourtant des observateurs modérés, nullement suspects d'hostilité au régime ou aux dirigeants, mais conscients des transformations industrielles de l'époque, Michel Chevalier par exemple, déploraient quelquefois cette volonté d'obscurantisme, cette défiance du savoir, qui risquaient de nuire à la vie économique du pays et à sa prospérité, en s'opposant notamment à la création ou au développement d'écoles techniques, à la formation d'ouvriers plus qualifiés, à l'acquisition de notions théoriques devenues nécessaires pour certains métiers.

«Je regrette d'avoir à dire que la France laisse aujourd'hui encore, infiniment à désirer. Le programme d'enseignement de nos écoles primaires est excessivement restreint et encore, tel qu'il est, il s'en faut bien que la presque totalité de la population y soit initiée. Une multitude d'enfants ne mettent pas le pied à l'école et beaucoup de ceux qui s'y rendent n'en profitent guère, parce qu'ils ont peu d'assiduité et quelquefois parce que le personnel enseignant est médiocrement instruit ou peu zélé. Au surplus, si peu que donnent les instituteurs primaires, ils rendent à la société au delà de ce qu'ils reçoivent. Une pensée de parcimonie, qui n'était pas sans quelque mélange de dédain et d'hostilité pour l'instruction primaire a fixé leur traitement si bas, que dans ces conditions il est impossible d'attirer et de retenir un homme qui se sent quelque valeur» (197).

(194) Il convient de rappeler ici la parole significative de l'Évêque Dupanloup, dans sa lettre au clergé de son diocèse d'Orléans, le 29 janvier 1865: *«Si l'on veut que ce pays se tire d'affaire, il faut que l'école se fasse dans la sacristie»*. Tout un programme et toute une conception du monde! Et Dupanloup n'était pas le plus réactionnaire, ni le plus obtus des évêques.

(195) Georges Duveau, *«La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la II^{ème} République et le Second Empire»*, Paris, 1948, p.178. Les statistiques révèlent qu'en 1867, sur 100 conscrits, 23 ne savent ni lire, ni écrire; que sur 100 conjoints, 34 ne savent pas signer leur nom. Dans certains départements, on comptait un nombre considérable d'analphabètes: dans l'Indre par exemple 67%; dans l'arrondissement de Brioude, sur 10 conscrits, 9 ne savaient ni lire, ni écrire.

(196) Auguste Blanqui, *Fragments et notes*, Paris, 1885, p.317.

(197) Michel Chevalier, *«L'industrie moderne, ses progrès et les conditions de sa puissance»*, Revue des deux mondes, 1^{er} novembre 1862.

Le traitement des instituteurs venait en effet d'être porté à 700 francs par an, moins que ce que gagnait alors un terrassier sur un chantier de chemin de fer.

Michel Chevalier raisonnait en économiste averti et il comprenait que, dans l'évolution industrielle qui s'accomplissait alors, la formation technique de l'ouvrier devenait un problème essentiel; il était persuadé que le travailleur qualifié aurait de plus en plus besoin d'un certain savoir théorique que l'usine ne lui donnerait pas facilement, et qui ne pouvait guère être acquis qu'à l'école, une école améliorée et très différente de celle que le gouvernement entretenait alors avec parcimonie, tout en la surveillant avec vigilance.

«La puissance productrice de la société est subordonnée, dans une forte mesure, à l'aptitude et à l'intelligence personnelle des populations qui fournissent à l'industrie ses agents, ses ouvriers et ses ouvrières... De là ressort la nécessité de l'éducation générale et spéciale de toutes les classes de la société, notamment des classes peu aisées. Les machines, tout en dépensant de plus en plus l'homme de coopérer par sa force musculaire à la production, exigent son attention soutenue et lui imposent l'obligation de savoir quelque chose, car il lui faut bien connaître l'appareil qu'il emploie. En un mot, le mode suivant lequel l'industrie est constituée de nos jours est un appel incessant à l'intelligence des populations ouvrières: raison décisive pour que celle-ci soit cultivée, quand bien même l'humanité et la politique n'imposeraient pas à l'État et à la société, le devoir de veiller à l'avancement intellectuel de toutes les classes. Ce n'est pas qu'il n'existe encore une certaine école, au gré de laquelle se serait un danger et un mal de répandre l'instruction. On ne l'avoue pas, mais on le pense et on agit dans le sens de sa pensée. Cette doctrine déplorable a pesé longtemps sur notre système d'instruction primaire, même depuis la Révolution de 89, et nous n'en sommes pas complètement dégagés encore» (198).

Si en raison du régime impérial, plus autoritaire que démocrate, et des mœurs du temps, et malgré le suffrage universel, l'ouvrier a peu de part à la vie publique, il n'a abandonné pourtant aucune de ses espérances et les problèmes du métier, qui se posent chaque jour pour lui, l'aident à prendre conscience de son rôle et de son importance dans la vie économique et dans la nation. Un économiste comme Eugène Véron le souligne:

«De tout temps, l'ouvrier a eu horreur de la concurrence du capital. En 1789, il tenait à ses corporations; en 1848, la haine du capital s'est manifestée de mille manières: dans les lettres d'ouvriers lyonnais que publiaient, il y a quelques jours, les journaux à propos de la souscription lyonnaise, dans les proclamations de profession de foi des ouvriers aux dernières élections, dans leurs conversations, partout éclate naïvement la haine de la concurrence, la défiance du capital, la division profonde des classes. Les passions socialistes, comprimées, réduites au silence, sont loin d'être étouffées, il ne faut plus se faire illusion, et elles ne le seront jamais, tant que des idées plus justes n'auront pas remplacé les idées fausses qui les allument...

L'ouvrier se figure toujours qu'il est exploité et ne voit dans les bourgeois que des millionnaires enrichis par son travail. L'avantage que donne au patron la possession d'un capital, lui paraît un privilège oppressif» (199).

On peut admettre que les ouvriers n'avaient pas tellement tort, qu'ils avaient de bonnes raisons de dénoncer les privilèges oppressifs des patrons et de capitalistes, dont la direction était souvent rude et n'était pas toujours clairvoyante. D'où un mécontentement latent dans beaucoup d'entreprises, petites ou grandes, des propos et des écrits qui révèlent plus d'amertume et d'hostilité que de bons sentiments. Cela chagrinait les moralistes et les philanthropes et inquiétait les possédants.

Ces réactions ouvrières étaient pourtant fort compréhensibles. Les travailleurs n'avaient que peu de part de la prospérité générale dans l'industrie et le commerce et leur condition restait pénible, soumise à l'arbitraire, et les quelques mesures d'amélioration qu'ils avaient obtenues des pouvoirs publics étaient trop souvent violées. La loi de protection des enfants de 1841, dont nous avons montré toute la timidité et même l'insuffisance n'était généralement pas respectée, comme le reconnaît un rapport de la Commission supérieure du travail des enfants en 1855.

Le rapporteur s'attache à justifier l'intervention de l'État pour la protection des enfants, l'interdiction du travail à plein temps avant douze ans, l'interdiction de certains travaux pénibles ou dangereux, mais bien persuadé de l'impuissance de la loi, il constate avec résignation:

(198) M. Chevalier, article cité.

(199) Eugène Véron, *«La liberté et les associations ouvrières»*, Grenoble, 1864, p.9. N.B.: le texte a été reconstitué d'après cet ouvrage, une erreur de typographie ayant rendu cette citation incompréhensible. (A.M.).

«Cependant, même sur ce terrain les intérêts privés luttent pied à pied contre la sage intervention de l'État. Les inspecteurs sont obligés d'avouer qu'on ne peut, du jour au lendemain, modifier les usages en vigueur, que dans les verreries, par exemple, le travail des enfants est un rouage des plus utiles, que dans les familles nombreuses des centres manufacturiers, le salaire des parents et des aînés serait insuffisant pour couvrir les dépenses du ménage, sans l'infime salaire des plus jeunes, et qu'il est indispensable d'appliquer avec certains ménagements les lois protectrices... Il n'est pas douteux, conclut-il, que si l'on voulait étendre la tutelle de l'État français sur les travaux des femmes et des adultes, on se heurterait, non seulement à des difficultés, mais à des obstacles insurmontables» (200).

C'est un terrible réquisitoire que ce rapport sans passion. Il contient une fois de plus l'aveu que les familles ouvrières ne peuvent pas toujours vivre normalement du seul salaire des parents et des aînés, que toute intervention des pouvoirs publics se heurte à la misère et à l'ignorance ouvrières comme à la tenace opposition des capitalistes. Et c'est aussi l'aveu, qu'après 14 années, la loi de 1841 était souvent demeurée inopérante; les pouvoirs publics, si prompts et si rudes quand il s'agissait des infractions ouvrières à la loi, étaient beaucoup plus tolérants quand il s'agissait du patronat.

Au reste, les témoignages ne manquent pas, qui attestent l'inefficacité d'une loi, votée comme à regret, et contestée dans la plupart de ses applications. En 1865, Jules Simon, étudiant la condition des jeunes travailleurs, pourra écrire: «Il est regrettable que cet essai, tenté il y a vingt-trois ans, demeure à l'état d'essai». Et il rappellera: «La loi ne s'applique pas d'ailleurs, ni à la petite industrie avec ses 7.800.000 de travailleurs, ni à l'agriculture qui occupe plus de 10.000.000 de personnes, et elle ne vise que les deux millions de travailleurs de la grande industrie» (201).

Et en 1869, Nicolle, ancien ouvrier typographe et prote, devenu négociant, et généralement hostile à toute intervention de l'État, même généreuse, puisqu'il condamne la loi sur le droit de coalition de 1864, constate aussi:

«La loi du 23 mars 1841 (régulant le travail des enfants dans les manufactures) est une bonne loi, dictée par l'humanité, mais si une inspection imprévue, non annoncée, était faite demain, que de contraventions cette inspection aurait à prononcer!» (202).

C'était avouer, qu'après vingt-huit ans, la loi demeurait impuissante et cela explique assez les défiances des travailleurs à l'égard de la sollicitude patronale comme de la bonne volonté des pouvoirs publics. Devant le mécontentement qui grandit et se manifeste parfois ouvertement, notamment par les grèves (203), Charles Lavollée va résumer les inquiétudes bourgeoises. Commentant les rapports des délégués ouvriers parisiens à l'Exposition de Londres de 1862, il écrit:

« Pourquoi faut-il que ces sentiments si remarquables de modération (dans la première partie du rapport qui concerne les progrès techniques) abandonnent les ouvriers dans la deuxième partie de leur travail, c'est-à-dire dans celle où ils expriment la situation des populations ouvrières, leurs aspirations, leurs vœux? Dès qu'ils abordent ce sujet, leur langage devient tout autre, on ne croirait plus entendre les mêmes hommes. Voici qu'il est question de la tyrannie du capital, du fléau de la concurrence, de l'avarice des patrons, de l'exploitation de l'homme par l'homme. On nous ramène à l'année 1848, à ses idées, à ses phrases. Est-ce un progrès? Certes non!» (204).

Le ton des ouvriers était peut-être aigre, mais leurs plaintes étaient-elles sans fondement? Lavollée est bien obligé de reconnaître qu'à Londres la condition ouvrière est nettement meilleure qu'à Paris à l'époque,

(200) Arthur Desjardins, «Le code civil et les ouvriers», Revue des deux mondes, 15 mars 1855.

(201) J. Simon, «L'apprentissage des jeunes ouvriers dans la petite industrie».

(202) B. Nicolle, «Les grèves ouvrières, de leurs causes et des moyens de les prévenir», Revue des deux mondes, 1^{er} février 1865, Grenoble, 1869.

(203) Voilà une statistique des grèves, empruntée à la thèse de Maurice Deffrennes: «Les coalitions ouvrières et la grève», Paris, 1903.

- 1826-1830: 32 grèves en moyenne par an,	- 1831-1835: 58 grèves en moyenne par an,
- 1836-1840: 69 grèves en moyenne par an,	- 1841-1845: 58 grèves en moyenne par an,
- 1846-1850: 62 grèves en moyenne par an,	- 1851-1855: 97 grèves en moyenne par an,
- 1856-1860: 59 grèves en moyenne par an,	- 1861-1865: grèves en moyenne par an.

(204) Charles Lavollée, «Les expositions universelles et leur influence sur l'industrie européenne», Revue des deux mondes, 1^{er} décembre 1864.

que les ouvriers y ont leurs organisations propres et qu'ils les font fonctionner avec intelligence, que les salaires y sont plus élevés et les journées de travail plus courtes, et que cela ressortait de tous les rapports, notamment de celui des bronziers qui précisait:

«Dans notre profession à Paris, 80% des ouvriers ne dépassent 4fr.50 par journée de travail, 15 à 16% gagnent de 4fr.50 à 6 francs, et les quelques exceptions qui montent un peu plus leur journée, ne sauraient être assimilées qu'au traitement du colonel par rapport à celui du simple soldat dans l'appréciation de la solda militaire.

A capacité égale, nos journées (nos salaires) sont déjà d'un fort tiers au-dessous de la même journée à Londres, avec cette différence que les ouvriers anglais font une heure de moins que nous».

On peut donc dire que, malgré toutes les mesures qui ont été prises pour les maintenir dans l'ignorance et a sujétion, malgré l'emprise de traditions accablantes, les ouvriers se sont instruits. Les meilleurs d'entre eux lisent et réfléchissent, ils parlent même ils écrivent et ils présentent, non sans risques, des revendications qui épouvantent les possédants, ils acquièrent un esprit de classe qui plus tard fera siens, les conclusions et les principes de Karl Marx. Ils les accueilleront d'autant plus volontiers que, sans doctrine, sans philosophie, par le simple examen de leurs conditions de travail à l'usine et de leurs relations avec les patrons, nombre d'entre eux en étaient arrivés personnellement à la même constatation: l'opposition des intérêts entre les chefs d'entreprises détenteurs des capitaux et les salariés qui n'ont que leur force de travail pour vivre.

Proudhon, qui, malgré ses contradictions, fut toujours un défenseur convaincu des masses travailleuses, avait clairement montré cette opposition croissante entre deux groupes sociaux:

«Le faisceau des corporations ayant été brisé, sans que les fortunes et conditions entre ouvriers et maîtres fussent devenues égales, sans qu'on eût rien fait et rien prévu pour la distribution des capitaux, l'organisation de l'industrie et les droits des travailleurs, la distinction s'est rétablie d'elle-même entre la classe des patrons, détenteurs des instruments de travail, capitalistes et grands propriétaires, et celle des ouvriers salariés.

Nier aujourd'hui cette distinction des deux classes, ce serait faire plus que nier la scission qui l'amena et qui fut elle-même une grande iniquité» (205).

Issu d'une autre classe et professant de tout autres doctrines, le vicomte Armand de Melun faisait, tout en le déplorant, une semblable constatation:

«Un des grands périls, une des grandes tristesses de notre temps, c'est la division, la séparation des classes sous l'apparente égalité des individus. En vain l'ouvrier travaille dans l'usine, dans l'atelier du maître, ils ne se connaissent pas, ils sont complètement étrangers l'un à l'autre et par cela même ils se forment l'un de l'autre l'opinion la plus défavorable et la plus fausse; il existe deux camps dans lesquels toutes les questions qui touchent aux doubles intérêts sont traitées dans un esprit de défiance et d'hostilité et chaque jour semble élever une barrière plus haute... Brisons cette barrière, rapprochons ces intelligences et ces âmes, amenons-les à organiser, à discuter ensemble leurs intérêts, ils reconnaîtront bien vite que les intérêts sont les mêmes au lieu d'être opposés» (206).

L'immense troupeau prolétarien sort de sa torpeur, il va désormais se faire entendre, même si on lui en conteste encore le droit, même si ses désirs ne sont pas unanimes. Et Proudhon lui donne à la fois des encouragements et des conseils, non sans le morigéner rudement à l'occasion. Particulièrement il insistera sur la nécessité des qualités morales, conditions premières de tout affranchissement:

«De même qu'il n'existe pas un droit de nationalité en vertu duquel une nation, par cela seul qu'elle existe, puisse revendiquer sa souveraineté, si elle ne possède pas en même temps la force et toutes les qualités qui font une nation souveraine, de même il n'existe pas non plus un droit de l'homme et du citoyen, en vertu duquel les individus qui composent la population d'un pays puissent, par cela seul qu'ils sont hommes et citoyens, exiger de leur gouvernement le respect de leur liberté, s'ils ne possèdent pas en même temps les qualités qui font le citoyen et l'homme: la force, le courage, l'intelligence des droits, les vertus domestiques, la frugalité des mœurs, l'amour du travail et, par-dessus tout, la ferme résolution de sacrifier biens et vie, plutôt que de laisser porter atteinte à leur dignité» (207).

(205) P.-J. Proudhon, *«De la capacité politique des classes ouvrières»*, Paris, 1864, 2^{ème} partie, ch.2.

(206) A. de Melun, *«Rapport à la Société d'Économie charitable»*, 7 mars 1864.

(207) P.-J. Proudhon, *«La guerre et la paix»*, t.II. Bruxelles, 1862, p.429.

Ce souci de dignité, les ouvriers le manifestèrent notamment à propos des élections de 1864. Un certain nombre d'entre eux rédigèrent le «*Manifeste des Soixante*», qui, publié dans «*L'Opinion nationale*» du 17 février 1864, marque une date importante dans l'histoire de la pensée et de la tactique ouvrières. Document essentiel, car il affirme clairement la distinction entre le domaine politique et le domaine social. Les travailleurs ont maintenant bien compris que les révolutions et les transformations politiques, quelque intéressantes qu'elles puissent être à certains égards, n'ont guère changé leurs conditions de vie et leur situation sociale, parce que, par la force même des choses, les représentants élus aux diverses assemblées appartiennent tous en fait à la classe bourgeoise, dont ils ont les qualités et les défauts, mais surtout les ignorances (208). «*Vous ne pouvez pas nous comprendre, Monsieur Arago, vous n'avez jamais eu faim*», déclarait un insurgé de Juin au membre du gouvernement François Arago, qui l'incitait à déposer les armes, et les ouvriers de 1864 pensaient comme ceux de 1848: «*Vous ne pouvez pas nous comprendre*», d'où leur conclusion: présenter aux élections des candidatures ouvrières pour que des travailleurs manuels puissent éventuellement aller siéger au *Corps législatif* et y faire entendre la voix de leurs frères de misère.

Voici quelques passages caractéristiques de ce manifeste, dû en grande partie à Tolain (209):

«... Qu'on ne nous accuse pas de rêver lois agraires, égalité chimérique, qui mettrait chacun sur un lit de Procuste, partage, maximum, impôt forcé, etc... Non il est grand temps d'en finir avec ces calomnies propagées par nos ennemis et adoptées par les ignorants. La liberté du travail, le crédit, la solidarité, voilà nos rêves. Le jour où ils se réaliseront pour la gloire et la prospérité du pays qui nous est cher, il n'y aura plus ni bourgeois, ni prolétaires, ni patrons, ni ouvriers, Tous les citoyens seront égaux en droits.

... Non, nous ne sommes pas représentés, et voilà pourquoi nous posons cette question des candidatures ouvrières. Nous savons qu'on ne dit pas: candidatures industrielles, commerçantes, militaires, journalières, etc... mais la chose y est, si le mot n'y est pas. Est-ce que la très grande majorité du *Corps législatif* n'est pas composée de grands propriétaires, d'industriels, de commerçants, de généraux, de journalistes, etc... qui votent silencieusement ou qui ne parlent que dans les bureaux, et seulement sur des questions dont ils ont la spécialité?

... En 1848 l'élection d'ouvriers consacra l'égalité politique, en 1864 cette élection consacrerait l'égalité sociale.

... A moins de nier l'évidence, on doit reconnaître qu'il existe une classe spéciale de citoyens ayant besoin d'une représentation directe, puisque l'enceinte du *Corps législatif* est le seul endroit où les ouvriers pourraient dignement et librement exprimer leurs vœux et réclamer pour eux la part de droits dont jouissent les autres citoyens».

Les partis politiques existants n'acceptaient pas aisément cette idée de séparation et de lutte de classes, leurs dirigeants croyaient, ou feignaient de croire, que le suffrage universel suffisait pour assurer une véritable égalité entre tous les citoyens et que toutes les opinions avaient mêmes chances et mêmes possibilités. Adolphe Blanqui, dans son «*Étude sur les classes ouvrières en 1848*», avait affirmé qu'il y avait eu des progrès immenses dans la condition du travailleur, aujourd'hui mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri que dans le passé, et il avait conclu avec une désarmante candeur, une étrange ignorance ou un volontaire aveuglement:

«*Ses enfants peuvent s'élever au premier rang de l'État, sans plus d'efforts que ceux des familles riches, et tout le monde les voit parvenir aux postes les plus éminents, sans surprise et avec sympathie. C'est une grande erreur de supposer que l'accès aux hautes situations leur soit plus difficile qu'aux enfants des familles nés dans des conditions de fortune plus favorables*» (210).

Il n'est pas le seul à en juger ainsi. Charles Lavollée, dans ses *Études d'économie sociale*, semble croire que l'organisation sociale du temps comporte le maximum de justice et de possibilités pour les travailleurs:

«*Nous l'entendons discuter partout cette grande cause du travail. Les uns, s'attardant à la poursuite*

(208) Trois ouvriers seulement avaient été élus à l'*Assemblée constituante* de 1848, sur plus de 900 membres.

(209) Henri Tolain (1828-1897), ciseleur sur bronze. Deviendra en 1866 rédacteur au «*Courrier français*» de Vermorel, puis employé. Élu adjoint au maire du XI^{ème} arrondissement après septembre 70, député de Paris en 1871 et sénateur républicain modéré en 1876.

(210) Ad. Blanqui, «*Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848*», Paris, 1849, p.244. Blanqui reconnaît, il est vrai, qu'il faut en excepter certaines catégories d'ouvriers dont la condition a beaucoup empiré: l'industrie cotonnière, l'industrie normande et bretonne des toiles, les ouvrières en dentelles et la majeure partie des ouvriers lyonnais. Il souligne d'ailleurs que les ouvriers «*reçoivent maintenant plus d'assistance*», ce qui permet de conclure que cette assistance leur était toujours nécessaire.

d'une révolution sociale accomplie depuis plus d'un demi-siècle, demandent la réhabilitation du travail qui n'a jamais été plus honoré, l'affranchissement des serfs qui n'existent plus et l'avènement de la démocratie, au moment même où il ne serait que trop permis de répéter qu'elle coule à pleins bords».

Et vigoureusement optimiste, il conclut:

«Pour peu que nous observions les faits, nous sommes frappés du nombre de patrons qui ont commencé par être ouvriers. Chaque jour, l'ouvrier d'hier, recueillant ses modestes épargnes, et obtenant une commandite, s'établit et devient chef d'industrie... De toutes les nations d'Europe, la France est celle où la transition de l'état d'ouvrier à celui de patron est la plus fréquente. C'est que réellement la société française ne connaît plus ni castes, ni classes; les lois n'entravent plus l'élévation naturelle qui est due à l'intelligence et au travail, les mœurs la favorisent, nous nous sentons très honorés, nous apprécions les bienfaits du nouveau régime, comparé avec l'ancien, lorsque nous voyons, parmi les chefs d'industrie, des hommes qui ont débuté dans les derniers rangs de l'atelier» (211).

Certes, de tels cas de réussite, d'ascension sociale n'étaient pas absolument inconnus, mais pratiquement ils se rencontraient surtout dans l'artisanat, dans les entreprises de dimensions modestes, et dans certaines professions à l'ampleur et aux bénéfices limités. Dans la grande industrie, dont l'importance allait croissant, de tels avancements n'étaient plus guère possibles et personne ne les espérait plus.

Peut-être aurait-on pu demander à Blanqui et à Lavollée la liste des exemples qui expliquaient leur rassurant optimisme? Y avait-il beaucoup de fils d'ouvriers, même qualifiés et ne connaissant pas le chômage, qui avaient eu la possibilité de faire des études supérieures ou même simplement secondaires, leur ouvrant un accès pratique aux carrières libérales et aux postes de direction, y en avait-il beaucoup qui avaient pu devenir ingénieurs ou avocats, médecins ou professeurs, hauts-fonctionnaires ou directeurs de grandes entreprises industrielles ou commerciales? N'y avait-il pas, dans le prétendu libre accès à tous les emplois publics, une simple déclaration théorique que les faits ne justifiaient nullement?

Mais les économistes orthodoxes se souciaient peu de telles contradictions, et l'on retrouvait souvent à la tribune, dans les enseignements des facultés ou dans la presse, des déclarations analogues, bien faites pour tranquilliser ceux qui auraient eu mauvaise conscience. On en jugeait autrement dans les ateliers, le journaliste Nefftzer ayant déclaré dans *«Le Temps»*: *«Je ne connais pas, dans notre France moderne, de classe ouvrière, ni de classe bourgeoise»*, le *Manifeste des Soixante* lui répondait:

«On répète qu'il n'y a plus de classes, mais nous qui n'avons d'autre propriété que nos bras, nous qui subissons tous les jours les conditions légitimes ou arbitraires du capital, nous qui vivons sous des lois exceptionnelles, telles que la loi sur les coalitions et l'article 1781, qui porte atteinte à nos intérêts en même temps qu'à notre dignité, il nous est bien difficile de croire à cette affirmation».

Dans ce manifeste, les travailleurs refusaient donc de s'en tenir aux seuls programmes des partis bourgeois ou de compter sur leur seule bonne volonté; ils demandaient des représentants ouvriers pour obtenir les mesures législatives nécessaires à leur état. Il est possible qu'un intellectuel bourgeois, Henri Lefort, ait contribué à cette rédaction, mais elle correspondait bien à la pensée de ses signataires, dont quelques-uns nous sont connus par le rôle qu'ils jouèrent dans le mouvement ouvrier: le ciseleur Tolain et le bronzier Camélinat par exemple.

Des candidatures ouvrières furent donc présentées, mais elles furent mal accueillies, même dans les milieux d'opposition, où on les accusait de diviser les forces républicaines et de faire le jeu de l'Empire. On reprochait à certains de leurs initiateurs des relations avec le Palais Royal, résidence du prince Napoléon. Les ouvriers furent en général déconcertés par cette tactique nouvelle, ils ne s'y rallièrent pas et il n'y eut naturellement aucun élu prolétarien. A vrai dire, les instigateurs du manifeste et les candidats n'y comptaient pas, ils avaient voulu faire une déclaration de principes, prendre position, rassembler les forces ouvrières et surtout frapper les imaginations, plutôt que conquérir des sièges. A cet égard, le *Manifeste* et les réunions électorales n'avaient pas été sans résultats et avaient été de bons instruments de propagande.

Tolain l'avait dit expressément dans son propre programme: *«Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, rien ne peut diminuer la puissance de notre revendication politique et sociale. Elle n'est pas à la merci d'une défaite ou d'une victoire électorale. Nous vous demandons de faire passer, autant que vous le pourrez, le droit dans le fait. Si vous trouvez que cela est inopportun, nous attendrons, nous y sommes habitués. Nous attendons depuis le commencement du monde».*

(211) C. Lavollée, *«Les associations ouvrières»*, Revue des deux mondes, 1^{er} avril 1866.

Si les habiles et les politiques déploreraient cette campagne qu'ils considéreraient comme un geste sans portée, Proudhon voyait plus juste: «*La plèbe a fait acte de volonté et de personnalité, elle a bégayé son idée*».

Bien que les résultats n'aient pas été des plus satisfaisants, ils ne doivent cependant pas être sous-estimés. La classe ouvrière prenait conscience de son destin, elle essayait de rassembler et d'organiser ses forces dans de nouveaux groupements, mieux adaptés que les anciens compagnonnages aux nouvelles structures industrielles, mieux adaptés à de nouvelles formes de combat.

Sur un point du moins, elle obtint un droit qui vint légitimer un fait. Le 25 mai 1864, fut votée en effet la loi qui accordait aux ouvriers le droit de coalition, abrogeant ainsi la loi Le Chapelier en faisant de la grève, refus collectif du travail, une arme légale, un geste licite, au lieu d'un délit, immédiatement poursuivi et condamné.

Sans doute, ce n'était pas une victoire complète et l'exercice de ce droit de grève restait étroitement imité et surveillé. Les partisans de la manière forte avaient longtemps résisté, ils n'avaient fait que le minimum de concessions.

Les anciens articles du *Code pénal* (414, 415 et 416) punissaient de un à trois mois de prison les ouvriers coalisés, et les peines allaient de deux à cinq ans de prison pour les «*moteurs*» et les ouvriers ayant prononcé des «*défenses, amendes, damnations contre les patrons ou d'autres ouvriers*». Si la cessation collective de travail est maintenant licite, la rédaction nouvelle des articles prévoit un emprisonnement de six jours à trois mois et une amende de 16 à 3.000 francs à l'égard de quiconque qui, à l'aide de violences, menaces ou voies de fait, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir, une cessation concertée du travail. La peine accessoire de la surveillance pendant deux à cinq ans est également appliquée, si ces faits ont été commis par suite d'un plan concerté (212).

Les moyens d'intimidation légère (amendes, défenses, prescriptions, interdictions) sont également réprimés. En d'autres termes, si la grève est maintenant légale, on peut toujours poursuivre pratiquement ceux qui la provoquent, la dirigent ou tout simplement la font, car il n'est évidemment facile de retenir contre chacun des participants le délit d'entrave à la liberté du travail et de le condamner en conséquence. On pouvait d'ailleurs compter pour cela sur la complaisance de la police et sur celle de la magistrature.

On ne sera pas surpris de voir que le Sénat se montra particulièrement hostile à l'égard de la loi nouvelle et que Dupin aîné la combattit vigoureusement «*au nom du droit de propriété, spécialement sous la garde de cette assemblée*». Il évoqua les catastrophes qui n'allaient pas manquer de se produire:

«Toutes les parties d'une industrie se tiennent. Si les ouvriers qui filent s'arrêtent, les tisseurs seront

(212) LE CODE DE 1810

Article 414: Toute coalition entre ceux qui font travailler des ouvriers tendant à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires, suivie d'une tentative ou d'un commencement d'exécution, sera punie d'un emprisonnement de 6 jours à un mois et d'une amende de 200 à 3.000 francs.

Article 415: Toute coalition de la part des ouvriers pour faire cesser en même temps de travailler, interdire le travail dans un atelier, empêcher de s'y rendre et d'y rester avant et après certaines heures, en général pour suspendre, empêcher, enchérir les travaux s'il y a eu tentative ou commencement d'exécution, sera punie d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois mois au plus. Les chefs ou moteurs seront punis d'un emprisonnement de 2 à 5 ans.

Article 416: Seront punis de la peine portée par l'article précédent et d'après les mêmes distinctions, les ouvriers qui iront prononcé des amendes, des défenses, des interdictions ou toute autre proscription sous le nom de damnations et toute quelque qualification que ce puisse être, soit contre des directeurs d'ateliers et entrepreneurs d'ouvrages, soit les uns contre les autres.

(212-suite) LE CODE RÉVISÉ APRÈS 1864

Article 414: Sera puni d'un emprisonnement de 6 jours à 3 mois et d'une amende de 16 à 3.000 francs ou à l'une de ces deux peines seulement, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée de travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

Article 415: Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis par l'arrêt ou le jugement sous la surveillance de la haute police pendant 2 ans au moins et 5 ans au plus.

Article 416: Seront punis d'un emprisonnement de 6 jours à 3 mois et d'une amende de 16 fr. à 300 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement, tous ouvriers, patrons et entrepreneurs d'ouvrages, qui à l'aide d'amende, défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté, auront porté atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

obligés de chômer du fait d'autrui, le chômage des tisseurs entraînera celui des impressions sur étoffe et le commerce ne marchera plus si le métier cesse de battre dans les manufactures.

De cette répercussion des grèves résulte une atteinte à la liberté individuelle, et par conséquent à la propriété» (213).

Les ouvriers ne pouvaient manquer de comprendre que la classe bourgeoise, ainsi que les pouvoirs publics qu'elle contrôlait d'ailleurs étroitement, ne faisaient de concessions qu'à regret et s'efforçant toujours de reprendre une partie au moins de ce qui avait été concédé. Ils vont souvent maintenant se considérer comme en état de guerre permanent contre une société qui les opprime et obligés d'agir au besoin à l'encontre de la loi, puisque c'est la loi qui est l'instrument de leur oppression.

Évidemment une telle attitude n'était pas générale; beaucoup de travailleurs témoignent encore, à l'égard de leurs employeurs, d'un grand esprit de déférence et de soumission; pourtant, même parmi ceux-là, on commence à voir naître quelques revendications. Un exemple significatif nous est offert en 1865, par les mutuelles d'employés des magasins de nouveautés, qui demandèrent à jouir d'une journée de repos hebdomadaire. Demande timide et respectueuse certes, accompagnée de protestations de loyalisme, mais demande collective et qui, n'ayant pas été satisfaite, sera renouvelée plus tard avec plus d'insistance.

Voici la requête des employés:

«Les employés de commerce de nouveautés de Paris, croyant ne nuire en rien aux intérêts de leurs patrons, viennent, d'un commun accord, solliciter de leur bienveillance la fermeture des magasins le dimanche.

Cette demande ne leur est suggérée par aucune préoccupation hostile, elle n'a d'autre but que l'utilité commune des employés et des patrons et l'intérêt bien entendu du travail. Le jour de repos, utile au moral comme au physique, ne fera qu'accroître le zèle des employés pour les intérêts de leurs maisons» (214).

Tous les travailleurs ne se montreront pas aussi modérés et respectueux et ceux des usines et des chantiers se révéleront souvent moins accommodants que ceux des magasins et des bureaux. Dans beaucoup d'esprit se forme maintenant l'idée que la masse ouvrière est privée des droits essentiels que les lois ne sont pas faites pour elle mais trop souvent contre elle, qu'elle est étrangère dans un État et une société qui l'utilisent mais ne lui accordent pas une juste place.

Instruites par l'expérience, elles sont conduites à la résolution de ne plus compter que sur elles-mêmes pour l'amélioration de leur sort. Ainsi, sans aucune théorie, les travailleurs rejoignent-ils la pensée socialiste, et sans avoir jamais lu Karl Marx, ils en arrivent à conclure comme lui: *«Les prolétaires n'ont pas de patrie»*, et aussi: *«L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes»*.

C'est cette même année 1864 que fut constituée au meeting de Saint Martin's Hall à Londres, le 28 septembre, la première *«Association internationale des Travailleurs»*, autre signe des temps et autre preuve de la compréhension plus grande des problèmes économiques et sociaux dans les milieux de salariés. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de cette internationale, mais nous devons cependant rappeler que la première idée en était venue en 1862, au cours des entretiens que les délégués français à l'Exposition de Londres avaient eus avec leurs camarades ouvriers anglais. Déjà ces délégués, qui représentaient une élite, rappelons-le, avaient compris la nécessité des liaisons internationales et des échanges d'informations en face d'une économie en évolution, dont les problèmes n'étaient plus à l'échelle d'une nation. A la moindre crise, en effet, les ouvriers se voyaient apposer les dangers de la concurrence étrangère possible, ils avaient donc intérêt à ne pas se contenter des seules affirmations patronales à ce sujet et à se renseigner directement sur les conditions de travail, et sur le niveau de vie des travailleurs dans les autres pays.

Tolain, ciseleur, Perrachon, bronzier, et Limousin, margeur, avaient représenté les ouvriers français à Saint Martin's Hall.

Voici les éléments du pacte inaugural:

«Considérant que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, que leurs efforts pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à

(213) Cité par Batbie, *«Grèves de coalition»*, Paris, 1867, p.49.

(214) *«Histoire de la Chambre syndicale des Employés»*, Paris, 1938, p.1. Le repos hebdomadaire ne deviendra obligatoire qu'en 1906.

établir pour tous des droits et des devoirs égaux et à anéantir la domination de toute classe;

Que l'assujettissement économique des travailleurs aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de vie, est la cause première de sa servitude politique, morale et matérielle;

Que l'émancipation économique des travailleurs est par conséquent le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen;

Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées;

Que l'émancipation du travail n'étant un problème ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe et nécessite, pour sa solution, un concours théorique et pratique;

Que le mouvement qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industriels de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, et les pousse à combiner immédiatement leurs efforts encore isolés;

Pour ces raisons:

Les soussignés, membres du Conseil élu par l'Assemblée tenue le 28 septembre 1864 à Saint Martin's Hall à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder l'Association internationale des Travailleurs, ils déclarent que cette Association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes: la Vérité, la Morale, la Justice, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

Ils considèrent comme un devoir de réclamer, pour tous, les droits de l'homme et du citoyen. Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs».

Document essentiel, qui associe les revendications d'ordre matériel aux soucis d'ordre moral, qui affirme l'égalité de tous les hommes, sans distinction de race ou de religion, de métier ou de nationalité, qui proclame la nécessité de grandes lois morales pour commander les rapports humains, car sans elles il ne peut y avoir qu'intolérance, injustice, despotisme et asservissement. Document essentiel aussi parce qu'il résume les idées et les moyens d'action de ceux qui furent les premiers organisateurs de la classe ouvrière française et les premiers inspirateurs d'un syndicalisme libre et indépendant, dégagé de toute emprise politique, favorable aux idées internationales et par conséquent à la compréhension et à la collaboration de tous les peuples. De telles idées n'étaient pas tellement répandues à cette époque pour que nous ne les retenions pas comme une preuve de la maturité de la classe ouvrière. Même dans les classes cultivées, combien avaient souci d'un tel élargissement de pensée?

Furent nommés correspondants pour la France, Tolain et Limousin et aussi Fribourg, un graveur décorateur. Un modeste bureau fut ouvert au 44 de la rue des Gravilliers à Paris, le 8 janvier 1865, et cette Internationale suscita assez vite, dans les milieux ouvriers, des espérances confuses, mais enthousiastes et sans doute démesurées. Elle marqua le commencement de liaisons ouvrières par-delà les frontières, le début aussi d'une action indépendante de toute politique et menée essentiellement par des ouvriers. L'Association manquait à l'origine de programme précis, on en distinguait mal les objectifs et les modalités d'action, aussi des bourgeois libéraux mais très modérés, comme Jules Simon, comme l'historien Henri Martin, comme Gustave Chaudey, l'exécuteur testamentaire de Proudhon, y donnèrent leur adhésion, mais ils s'y sentirent sans doute mal à l'aise et ne tardèrent pas à s'en retirer; assez vite le groupement ne comprit plus guère en France que des travailleurs manuels. C'était suffisant pour éveiller les inquiétudes de la police, l'Internationale fut naturellement poursuivie et dissoute parce qu'association non déclarée, mais elle fut reconstituée clandestinement et dissoute à nouveau à plusieurs reprises. A la fin de l'Empire, elle apparaissait comme une sorte de puissance mystérieuse et de mythe, à la fois pour les ouvriers et pour les classes bourgeoises; celles-ci la considéraient comme un épouvantail, susceptible d'amener les pires désordres tandis que ceux-là n'étaient pas loin de voir en elle une panacée qui résoudrait tous leurs problèmes (215).

On en aura un exemple révélateur, lors de la grève des bronziers parisiens en 1865. L'annonce de l'envoi d'une subvention de l'Internationale aux grévistes et l'idée que cette force mystérieuse était derrière le mouvement, furent suffisantes pour amener les patrons à capituler et accorder l'augmentation de salaire réclamée. Il est vrai qu'ils revinrent sur leurs concessions un peu plus tard, au moment de la morte-saison.

Dans les faits pourtant, si l'Internationale était génératrice d'espoir, elle ne modifiait pratiquement pas la condition ouvrière qui restait difficile. Ce qu'on a appelé la prospérité économique du Second Empire, que

(215) Voir à ce sujet: E. Fribourg, «L'Association internationale des Travailleurs», Paris, 1871, p.10. Le premier procès eut lieu le 20 mars 1868 (en appel le 22 avril). Les dirigeants furent condamnés à 100 fr. d'amende; le second procès est du 22 mai 1868 (en appel le 24 juin), la condamnation est cette fois de trois mois de prison et 100 fr. d'amende; le troisième procès est du 29 juillet 1870 et il entraîna une condamnation à un an de prison et 100 fr. d'amende. La chute de l'Empire le 4 septembre empêcha de nouvelles poursuites.

maints auteurs ont célébrée, ne profitai pas également à tous. Si de grands travaux avaient été entrepris et menés à bien comme la construction de notre réseau de chemins de fer et l'haussmanisation de Paris, si une incontestable activité se manifestait dans certains secteurs industriels commerciaux et financiers, si nombre de chefs d'entreprises avaient réalisé de notables bénéfices, si le chômage était de faible importance, si les salaires avaient marqué une augmentation notable de 15 à 20% environ, cela se répercutait mal sur les conditions de vie des travailleurs de la base, car la hausse des prix s'était montrée plus rapide encore.

Cette montée des prix atteignait 30 à 35 % en général et elle était plus marquée encore à Paris où les loyers par exemple avaient subi une hausse de plus de 40%, rendant plus redoutable que jamais le problème du logement ouvrier. Sauf exception en effet, les maisons détruites par la modernisation des quartiers étaient des maisons pauvres, aux aménagements élémentaires mais de petit loyer, tandis que les constructions nouvelles, plus hygiéniques certes et plus confortables, étaient aussi louées à plus haut prix et inaccessible par conséquent aux ouvriers chassés des quartiers détruits, ceux-ci s'entassaient de plus en plus dans les maisons des communes de banlieue, nouvellement annexées à Paris: Belleville, Ménilmontant, Charonne, la Villette, Vaugirard, Grenelle, etc... dans des logis vétustes et mal entretenus ou des bâtisses nouvelles sommairement construites, les uns et les autres sans confort, vite surpeuplés et le plus souvent éloignés des lieux de travail.

Par ailleurs, le travail demeurait pénible dans les petits ateliers comme dans les usines, sur les chantiers comme dans les magasins, en raison de la longue durée des journées dans l'emploi, de l'hygiène et de la sécurité mal garanties, de la hantise du chômage et de la maladie contre lesquels rien ne préservait. Il faut se souvenir que, pour la plupart des enfants du peuple, la vie de travail commençait très tôt, avant même l'âge légal de huit ans. Jules Simon, qui a étudié *«L'ouvrier de huit ans»*, constate avec regret que la seule loi de protection n'est pas toujours respectée:

«Huit heures de travail effectif à huit ans, cela ne fait guère moins de neuf heures d'atelier, et encore à condition que ne soit pas violée cette loi de 1841, sans contrôle, sans inspection efficace» (216).

En fait, il n'avait pas d'illusions à ce sujet. Même si ses propos sont modérés, son jugement est sévère. Il met en lumière quelles insuffisances d'éducation et de formation entraîne cette mise au travail prématurée, qui le plus souvent ne s'accompagne d'aucune véritable formation professionnelle.

«Vienne un chômage, une grève, une transformation d'industrie, il n'aura pas cette facilité de trouver une nouvelle carrière, qu'une bonne instruction peut seule donner. Son ignorance est un malheur pour lui et un danger pour la patrie. Il ne sera même pas un bon ouvrier, le travailleur des manufactures ne développe qu'une habileté toute spéciale... Il ne lui reste même pas la dernière et la plus humble des ressources: la force corporelle. Le métier qu'il a fait dès son bas âge le condamne à être débile toute sa vie» (217).

C'était là une évocation de la triste condition prolétarienne, avec ses servitudes, avec la presque impossibilité d'en jamais sortir. A moins d'un concours véritablement exceptionnel de circonstances heureuses, le fils du prolétaire n'avait pas d'autre perspective qu'un destin de prolétaire, une vie de travail monotone et pénible, dans un décor déprimant et sans joie, à l'usine comme au foyer, de rares loisirs aux médiocres possibilités et partout l'impression d'être traité en inférieur, sinon en suspect. On comprend tout le sens que les salariés donnent au mot *«affranchissement»* et comment ils souhaitent instaurer pour leurs enfants des conditions de vie meilleures. Peut-être peut-on ajouter que tels comportements de spéculateurs enrichis, les éclats d'un luxe agressif et les échos de la *«fête impériale»*, que l'on commentait de bouche à oreille, en les grossissant vraisemblablement, suscitaient rancœurs et colères.

Quand Louis Reybaud fera, en 1860-63, ses enquêtes sur *«la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers travaillant la soie, le coton et la laine»*, il mettra en lumière quelques transformations industrielles en train de s'opérer qui changent les conditions de production et la mentalité des producteurs: développement des grandes entreprises, machines plus nombreuses, plus puissantes et plus rapides, diminution du nombre des ouvriers demi-paysans qui, possédant et cultivant leur champ ou leur jardin et habitant leur maison, ne donnaient à l'industrie qu'une partie de leur temps et de leur activité et qui sont maintenant, soit expulsés par la machine, soit transformés en ouvriers à plein temps avec un autre comportement. Et

(216) Nous trouvons dans G. Duveau, maintes preuves de ces violations: *«En 1863 le procureur général de Metz signale l'emploi fréquent d'enfants de 7 et 8 ans dans les ardoiseries de Fumay. C'est une région où plus du tiers de la population ne sait ni lire ni écrire... «A la même époque les instituteurs de l'Oise se plaignent de ce que leurs écoles ne sont plus fréquentées et que les sucreries sont remplies de pauvres petits êtres de 7 ou 8 ans».*

(217) J. Simon, *«L'ouvrier de huit ans»*, Revue des deux mondes, 1^{er} décembre 1864. Il publiera sur le sujet une série d'articles réunis en volume en 1867 sous ce même titre: *«L'ouvrier de huit ans»*.

Reybaud constate que cela a entraîné, un peu partout, un assujettissement de plus en plus étroit à une discipline industrielle, anonyme, impérieuse et sans générosité. On ne fait pas de sentiment dans les affaires, c'est bien connu, et le problème des relations humaines dans l'entreprise ne semble encore intéresser personne. Quoique libéral convaincu en matière économique et volontairement optimiste, il est obligé de reconnaître, en présence d'abus incontestables, scandaleux et trop souvent répétés, la nécessité d'une action continue des pouvoirs publics, tout au moins en faveur des enfants.

On peut d'ailleurs considérer Louis Reybaud comme le porte-parole des économistes et des industriels attachés au libéralisme en principe, mais ne refusant pas absolument l'intervention de l'État, d'abord et surtout en matière de tarifs douaniers et de transport, ce qui va de soi, mais aussi même en matière de protection des travailleurs. Il n'est pas sans compréhension, il fait l'éloge du patronat mulhousien, généralement bien informé techniquement, consciencieux, d'esprit assez humain, et comme les Mulhousiens, il est partisan d'un certain paternalisme, le chef d'industrie devant associer une intelligente philanthropie à ses autres activités. Mais il reste défiant à l'égard des salariés, il constate, et cela est révélateur, que les ouvriers n'ont pas renoncé à ce qu'il appelle «*leurs rêveries de 1848*». Il note avec aigreur leurs fréquentes revendications en matière de salaires, il déplore l'usage de ce droit de grève que la loi de 1864 vient de concéder, en fait il s'inquiète de la puissante montée prolétarienne que quelques mesures de bienveillance patronale sont impuissantes à arrêter, il a peur d'une agitation ouvrière sans cesse renaissante malgré les mesures de la police.

C'est un esprit nouveau qui s'affirme en effet. La classe ouvrière ne veut plus être traitée en mineure et répugne à un paternalisme protecteur qui lui semble une atteinte à sa dignité. Elle rejette le bienfait pour ne plus demander que la justice, elle ne veut plus solliciter, ni même accepter l'aumône, mais elle revendique des salaires raisonnables.

Pourtant ces masses travailleuses vivent des moments difficiles. Le paupérisme chronique s'étend, ou tout au moins se montre davantage comme le constate Eugène Véron, mais surtout, ajouterons-nous, on s'y résigne moins aisément.

«Une raison qui contribue beaucoup à rendre le paupérisme de nos jours plus apparent, c'est l'accumulation des misères sur un petit nombre de points. Jusqu'à la Révolution, la misère était affreuse dans les campagnes plus encore que dans les villes et, par là même, elle frappait moins les yeux, mais depuis le développement de l'industrie, le travail des manufactures a attiré dans un certain nombre de centres tous les bras inoccupés des environs, et ces accumulations donnent au paupérisme une apparence formidable» (218).

Peut-être, en effet, n'y avait-il pas plus de misère, mais elle était plus apparente et entraînait plus de réflexions, peut-être la condition ouvrière n'était-elle pas plus malheureuse, mais le grand changement c'est que les ouvriers du temps n'acceptaient plus ce qui avait semblé inévitable à leurs parents et ils se refusaient à la résignation. Il y avait alors à Paris, vers 1865, 40.500 ménages indigents, totalisant 101.000 personnes, et 30.000 ménages occupant des logements misérables, à loyers inférieurs à 200 francs par an, dont plus de 10.000 au loyer inférieur à 100 francs n'étaient que «*d'inferts galetas sans air, ni lumière*». Cela semblait maintenant intolérable, impatience et révolte prenaient la place de l'ancienne acceptation.

A Troyes, sur 9.100 personnes employées dans l'industrie textile, 4.500 sont inscrites sur les registres du *Bureau de bienfaisance*, et la proportion est encore plus forte à Saint-Quentin et à Limoges. Ce n'est peut-être pas pis qu'à Lille en 1840, mais les nouvelles générations se montrent moins endurantes.

Comment réagissent les ouvriers? Diversement suivant les régions et les industries, suivant leur âge aussi, mais pourtant de leur comportement se dégagent quelques caractères communs. Tout d'abord un sens évident de la solidarité, qui n'a que trop d'occasions de s'affirmer au cours d'une vie où les accidents et les maladies prennent facilement allure de catastrophes.

Le typographe Henri Leneveux l'a bien relevé:

«La force collective ouvrière a survécu, malgré la suppression des corporations, parce qu'elle répondait à des nécessités sociales, elle n'a cessé, en vertu de ces nécessités, de lutter contre l'isolement où étaient réduits les travailleurs en face des forces considérables du capital... Les patrons, quoi qu'on en dise, n'ont

(218) Eugène Véron, «*Les associations ouvrières*», Paris, 1865, p.11.

jamais bien su et ne sauront jamais s'entendre aussi complètement que les ouvriers, la nécessité de l'union n'est pas, chez eux, aussi impérieuse» (219).

Il souligne aussi leur fréquent souci d'éducation:

«Quand nous réclamons la liberté de discussion, nous ne réclamons pas seulement pour les ouvriers le droit de publier des journaux spéciaux, traitant des questions d'économie sociale et même de politique générale, nous réclamons aussi l'ouverture de cours libres où les ouvriers viendraient apprendre ce que leur situation nouvelle leur fait un devoir impérieux de connaître. Il est de la dernière inconséquence qu'en accordant la liberté de coalition, on ne fasse pas la seule chose peut-être qui puisse en prévenir les désastres, c'est-à-dire l'enseignement de l'économie sociale à l'ouvrier comme au patron» (220).

Leneveux n'a pourtant rien d'un révolutionnaire et il déplore la séparation qui s'accuse entre les classes car il rêve de conciliation:

«Une nouvelle et profonde division semble se préparer entre les éléments divers de la population. Comme sous Louis-Philippe, ce qu'on nommait alors la petite bourgeoisie est en voie de s'irriter contre l'élément que l'on désignait sous le nom de peuple. De leur côté, tous ceux qui vivent du travail manuel, ramassent dans leur arsenal de ce temps-là les armes un peu rouillées sur lesquelles on lit: exploitation de l'homme par l'homme, omnipotence du capital, etc...» (221).

Cette pensée ouvrière qui se cherche et commence à s'exprimer est encore confuse, hésitante et parfois même contradictoire. Georges Duveau l'a montré par exemple en ce qui concerne le problème de l'éducation auquel beaucoup de prolétaires s'intéressaient mais sans toujours le bien préciser ou en comprendre les difficultés et la portée:

«Les ouvriers se heurtent souvent, dans le développement de leur pensée, à des contradictions. Tantôt ils se veulent plus instruits pour aiguïser leur sentiment de classe, pour présenter plus vigoureusement devant les patrons, devant les bourgeois, leurs revendications, l'expression de leurs droits: l'instruction est pour eux une pièce maîtresse de l'arsenal révolutionnaire qu'ils construisent afin d'en finir avec le vieil ordre social. Tantôt l'instruction apparaît comme le plus grand remède pour résoudre pacifiquement les conflits entre les classes, plus instruit l'homme fait appel à la raison, non à la force» (222).

C'est le mérite d'Eugène Varlin d'avoir, mieux et plus vite que les autres, compris qu'à de nouvelles conditions économiques et sociales, devaient correspondre de nouvelles méthodes de formation, d'organisation et de combat. Les vieilles formules compagnonniques et le rituel qui les accompagnait, tout comme la phraséologie de 1848, étaient pour lui dépassés ou insuffisants et, se plaçant sur le terrain des faits et des conditions de travail de son temps, utilisant au mieux une législation du travail encore embryonnaire, il sut animer de sa foi ardente les meilleurs des ouvriers qu'il rencontrait. L'affranchissement du travail et du travailleur et la suppression du salariat étaient bien pour lui le but final, mais en attendant il fallait vivre et durer, secourir malades et blessés, vieillards et chômeurs, venir en aide aux familles, aider les jeunes à acquérir la connaissance complète du métier, éduquer des masses trop frustes et faciliter aux meilleurs et aux plus convaincus l'apprentissage de la gestion, de la trésorerie, de l'administration des organisations les plus diverses, afin de les préparer à jouer un rôle plus important et plus efficace dans le pays. Et sans trop s'embarrasser de statistiques et de théories, il insistait surtout sur l'aspect humain des problèmes.

Voici par exemple une circulaire qu'il adressait aux relieurs en grève en 1864:

«Le développement de l'industrie doit avoir pour résultat l'augmentation du bien-être de tous. La production augmentant chaque jour par l'extension de l'emploi des machines, le riche ne suffit plus à la consommation, il faut donc que l'ouvrier devienne consommateur et pour cela il lui faut un salaire assez élevé pour acquérir et le temps nécessaire pour pouvoir posséder... Le fait matériel de l'augmentation du labeur par l'emploi de nouvelles machines et de moyens plus expéditifs de travailler suffirait pour demander une diminution de travail, nécessaire au repos du corps, mais l'esprit et le cœur en ont surtout besoin... L'instruction nous est rendue impossible par la longueur de notre journée, cependant notre état exige que nous soyons instruits (223). La famille pour nous aurait aussi ses charmes et sa puissance moralisante... Les devoirs du

(219) H. Leneveux, «Les grèves», Paris, 1865, p.17.

(220) *ibid*, p.24.

(221) *ibid*, p.32.

(222) G. Duveau, «La pensée ouvrière sur l'éducation sous la 2^{ème} République et le Second Empire», Paris, 1848, p.317.

(223) Plus optimiste, ou moins bien informé, l'économiste orthodoxe Paul Leroy-Beaulieu suggérait, vers la même époque: «A qui travaille de tête, le délassement c'est le travail du corps: après huit heures de cabinet, deux heures de cheval ou

père de famille, les besoins du ménage, les joies de l'intérieur, nous sont impossibles et inconnus, l'atelier absorbe toutes nos forces et toutes nos heures» (224).

Texte significatif et prophétique. Si la plupart des contemporains n'en mesurèrent pas la portée, nous y voyons une des premières manifestations de deux revendications aujourd'hui presque universellement admises, celle de la diminution de la durée de la journée de travail nécessitée impérieusement par le rythme accéléré de la production et rendue possible par l'emploi croissant des machines, celle du haut salaire, condition de l'élévation du niveau de vie du travailleur et par conséquent de la prospérité économique générale.

Varlin exerçait son activité dans tous les domaines. En 1866 il crée une *Société Civile d'Épargne et de Crédit* pour les ouvriers relieurs de Paris, en 1867 une *Société Civile de Consommation: la Ménagère*; en 1868 un restaurant corporatif: *la Marmite*, dont le succès se maintient jusqu'en 1870. Surtout il anima les deux grandes grèves de relieurs en 1864 et 1865. Il s'agissait d'obtenir la réduction de la journée de travail de douze à dix heures, avec salaire de onze heures et une augmentation de 25% pour les heures supplémentaires. Les patrons cédèrent en partie en 1864 et firent des concessions sur lesquelles ils revinrent lors de la morte-saison, ce qui occasionna la grève de 1865. Les ouvriers durent capituler et reprendre le travail sans avoir rien obtenu, comme ils devaient le faire souvent alors, mais la lutte n'avait pas été inutile, ils y avaient pris conscience de leur force et mieux mesuré les résistances à vaincre, résistances nées de l'âpreté au gain, de l'incompréhension ou de la mauvaise foi.

Varlin savait tout ce qui manquait encore aux prolétaires pour être maîtres de leur destin, il savait l'insuffisance de leur formation première, la profonde ignorance de beaucoup, le manque de maturité de leur pensée, les défaillances de caractère aussi chez certains, et c'est pourquoi il insistait si fréquemment sur la nécessité d'une éducation ouvrière, qu'il voulait à la fois professionnelle et générale, ne séparant pas l'homme du producteur. Programme d'envergure, dont nous pourrions encore nous inspirer aujourd'hui, véritable préfiguration de ce que doit être une véritable éducation syndicale, qui sans ignorer les revendications matérielles les dépasse, et qui déborda l'étroit horizon corporatif.

«Ce que nous devons combattre de toutes nos forces, c'est l'ignorance, la routine et les préjugés, car ce sont là les plus grands obstacles que nous rencontrons sur la route du progrès. Ce qu'il faut pour les combattre, c'est le développement de l'éducation des masses.

Aujourd'hui tout le monde reconnaît la nécessité de l'instruction et discute des moyens de la répartir, mais en attendant, un grand nombre de nos camarades en sont privés et la génération future même n'est pas assurée d'en posséder les éléments indispensables.

Des professeurs, des hommes instruits se sont courageusement dévoués à l'instruction des ouvriers, nous devons profiter de toute occasion pour les remercier de leurs efforts. Mais ce qu'il faut aux ouvriers, c'est plutôt une culture pratique qu'une instruction théorique; celle-ci n'offre pas à beaucoup d'entre eux, privés des premières notions indispensables à l'étude froide et théorique de la science, assez d'attraits pour qu'ils s'y livrent après un labeur journalier souvent pénible.

L'éducation est plus accessible à tous; elle demande moins de travail, d'assiduité, d'efforts intellectuels, et si, comme J.-J. Rousseau, nous lui proposons pour but de former le cœur, le jugement et l'esprit, nous pourrions nous estimer heureux de la voir se répandre partout.

Pour que l'éducation soit pratique, elle doit être l'œuvre de tous. Chacun de nous doit faire participer ses camarades aux avantages qui résultent pour lui de son expérience et de ses observations.

Mais le moyen d'appliquer ce genre d'éducation mutuelle, me direz-vous? Le moyen? Gutenberg ne l'a-t-il pas trouvé? L'imprimerie n'est-elle pas là? Des ouvriers ont créé la Bibliothèque Nationale (225). Des ouvriers vont faire paraître un journal, «La Presse Ouvrière». Que chacun de nous veuille concourir à ces tentatives et nous aurons résolu le problème de l'éducation mutuelle.

Messieurs, l'émancipation matérielle des travailleurs ne peut exister sans leur émancipation morale et intellectuelle» (226).

d'escrime reposent l'esprit en exerçant membres; à qui travaille des bras, le délasserment c'est le travail de tête: après dix ou douze heures à la fabrique ou à l'atelier, deux heures de lecture, de dessin, de musique, reposent, rafraîchissent ou relâchent les nerfs et les muscles en exerçant l'esprit» (De l'état moral et intellectuel de la population ouvrière et de son influence sur le taux des salaires), Paris, 1868, p.77.

(224) Cité dans M. Foulon: *Eugène Varlin*, Clermont-Ferrand, 1934, p.31.

(225) Il s'agit d'une collection à très bon marché, qui donnait les textes complets des grandes œuvres classiques, françaises et étrangères. Son succès fut considérable et elle maintint son activité jusqu'à la veille de la première guerre mondiale.

(226) Allocution de Varlin au banquet des relieurs, 29 juillet 1865.

Texte sans art, parfois malhabile et confus, mais riche de substance, quoique malheureusement on n'en ait pas toujours compris l'importance et la portée. Il ne faut pas perdre de vue en effet que, si Varlin formulait ainsi la pensée d'une élite ouvrière, la masse des travailleurs de l'usine, du chantier ou du magasin était loin d'avoir atteint cette maturité et de comprendre ainsi l'émancipation sociale.

Il y avait encore parmi eux (et peut-être y a-t-il toujours parmi ceux d'aujourd'hui) trop de compagnons insouciant, routiniers, vivant au jour le jour et préférant les distractions du cabaret et les goguettes au travail régulier de l'atelier et au travail plus difficile encore et plus pénible de l'organisation et de l'éducation ouvrières. Ce sont ces «*sublimes*» dont parle Denis Poulot, bons ouvriers, compétents et débrouillards, mais inexacts, forts en gueule, bons garçons, hâbleurs, buveurs, bambocheurs, gouailleurs, dont la gouaille peut amuser un instant, mais qui se refusent à tout effort sérieux et suivi d'information, excessifs dans leurs propos, superficiels dans leurs jugements, dont la vie personnelle et familiale manque souvent de dignité et de rectitude, et que l'alcoolisme conduit parfois aux pires déchéances. Les beaux parleurs d'estaminet et les fervents de l'apéritif, à la parole et à la tournée faciles, ont plus nui à l'émancipation ouvrière qu'ils ne l'ont servie.

Déjà Varlin mettait en garde contre les vains propos et les déclamations. En même temps, Proudhon, observateur bienveillant, mais averti et sans faiblesse, prêche à tous les travailleurs, dont il veut faire des révolutionnaires conscients, une âpre morale de renoncement et préconise ce «*refus de parvenir*» que reprendra plus tard Albert Thierry, et qui doit demeurer un des éléments constants de l'action syndicale comme de toute action sociale.

«L'homme condamné à un labeur quotidien, à une frugalité rigoureuse doit chercher la dignité de son être et la gloire de sa vie autre part que dans la satisfaction du luxe et les vanités du commandement...

Le plus heureux des hommes est celui qui sait le mieux être pauvre...

Vivre de peu en travaillant beaucoup et en apprenant sans cesse, telle est la règle dont il appartient à l'État de donner aux citoyens l'exemple...

La pauvreté est le principe de l'ordre social et notre seul bonheur ici-bas...

A cette pauvreté, loi de notre nature et de notre société, il est évident qu'il n'y a pas lieu de songer à nous soustraire. La pauvreté est bonne, et nous devons la considérer comme le principe de notre allégresse. La raison nous commande d'y conformer notre vie par la frugalité des mœurs, la modération dans les jouissances, l'assiduité au travail et la subordination absolue de nos appétits à la justice» (227).

Programme austère et qui ne pouvait certes recueillir l'adhésion générale, qui demandait trop de sacrifices et d'abnégation, qui découragea nombre d'esprits timorés et de volontés faibles, mais qui en fait a été la règle des meilleurs militants, dévoués à leur classe et personnellement désintéressés.

S'il y avait nombre d'hésitants et d'indifférents, il est hors de doute cependant que les ouvriers les plus évolués exerçaient une certaine influence sur leurs camarades d'atelier qui, sans les bien i méprendre toujours et en les raillant même quelquefois, se tournaient vers eux dans les moments de crise, pour leur demander des Inhumations et des directives.

Cette propagande orale dans les ateliers et sur les chantiers est très difficile à saisir et à suivre, mais elle a joué un rôle certain dans l'évolution des idées et la préparation des résistances. La police impériale ne s'y trompait pas d'ailleurs, elle s'intéressait beaucoup à cette évolution de la mentalité ouvrière, le plus souvent avec une manifeste incompréhension et, fort heureusement, avec d'assez lourdes maladresses.

«Dans une grande ville comme Paris où les ouvriers qui travaillent, soit à domicile, soit dans de tous petits ateliers, sont extrêmement nombreux, ces ouvriers donnent le ton à l'ensemble de la classe ouvrière parisienne. L'influence d'ouvriers d'art, comme les bronziers, sur le peuple parisien est caractéristique. Le mécanicien qui travaille le fer, dans les grandes usines de Vaugirard et du quai de Billy, se modèle spirituellement sur celui travaillant dans les petits ateliers de métallurgie de Popincourt. Ne forçons naturellement pas cette ressemblance... une légère fissure se dessine dans les toutes dernières années du règne de Napoléon III, entre le Temple et Belleville» (228).

Pour nous aider à comprendre les différents aspects de la pensée ouvrière à cette époque et son évolu-

(227) P.J. Proudhon, «*La guerre et la paix*», Bruxelles, 1862.

(228) G. Duveau, «*La vie ouvrière en France sous le Second Empire*», Paris, 1946, p.545.

tion, nous pouvons faire appel aux instructions qui furent données, par les ouvriers eux-mêmes, à ceux de leurs camarades qu'ils élirent pour les envoyer visiter diverses expositions internationales.

Voici, par exemple, les tâches qu'Eugène Varlin proposait aux délégués des relieurs, pour l'exposition de Paris de 1867 :

«Dans leurs rapports, les délégués que vous choisirez devront pouvoir juger, apprécier, théoriquement et pratiquement, le mérite des reliures exposées, eu égard à leurs diverses destinations. Ils devront aussi se rendre compte des difficultés vaincues, apprécier la valeur des innovations proposées par les exposants, examiner attentivement les machines-outils et matières premières exposées, en indiquant les avantages et les défauts, et au point de vue social, aborder la question des salaires, la durée du travail, les avantages et les inconvénients de la grande fabrication, ainsi que le résultat de l'influence que la librairie exerce sur la reliure, traiter la question de l'enseignement professionnel, s'informer s'il existe des associations pouvant servir de modèles, et sur toutes ces questions, faire la comparaison de la France avec l'étranger» (229).

Programme d'une belle ampleur, qui ne se préoccupe pas seulement d'examen et de mise au point de questions techniques ou matérielles, mais qui propose une véritable enquête sociale, pour essayer de comprendre le sens de l'évolution de toute une industrie pour pouvoir mieux s'y adapter. Nous pourrions souhaiter une même largeur de vues, un même effort de compréhension pour toutes les enquêtes de notre temps, officielles ou non.

Nous tirerions des enseignements analogues des rapports eux-mêmes. Voici par exemple un passage du rapport des bronziers qui concerne l'éducation :

«On se rappelle que, dans le rapport publié en 1865 par Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, il n'y avait en France, sur 4.018.427 enfants de 7 à 13 ans, que 2.133.540 qui fréquentassent l'école primaire et près de 900.000 qui n'y étaient jamais entrés. Or, tenant compte du besoin d'éducation, qui devient chaque jour plus absolu, et qui nécessite une instruction au moins élémentaire, on peut déduire de ce document officiel, que là où, indépendamment des difficultés d'un ordre spécial, l'enfant ne peut fréquenter même l'école primaire, c'est que la misère est voisine du foyer. De récentes statistiques, plus concluantes encore, nous ont montré que, dans les départements les plus riches en industrie, on comptait en moyenne un indigent sur cinq ou six habitants, démontrant ainsi que l'opulence, exagérée, scandaleuse de quelques-uns, privait les autres de leur nécessaire et engendrait, pour la plupart, misère et avilissement» (230).

Malgré la gaucherie de la forme, la pensée demeure claire et fort pertinente. On dira sans doute que ce sont là des réflexions d'ouvriers exceptionnels, appartenant eux-mêmes à des métiers de choix. Sans aucun doute, et nous ne prétendons pas que, dans leur ensemble, les mineurs du Nord ou de Saint-Étienne, les ouvriers du textile de Roubaix ou de Mulhouse, de Rouen ou d'Elbeuf, les ouvriers des ports de Marseille ou de Bordeaux, ceux des industries chimiques naissantes, dont les conditions de travail étaient particulièrement dures et dont la misère était extrême, avaient les mêmes préoccupations, les mêmes réactions, le même souci de culture et d'information. Mais c'est une raison de plus pour considérer avec respect cette élite ouvrière qui, s'élevant au-dessus de soucis quotidiens suffisamment absorbants et d'intérêts immédiats, faisait effort pour s'intéresser à l'évolution de l'économie, à l'avenir de métiers en voie de transformation et pour formuler des vœux et revendications concernant la masse ouvrière tout entière. Ceux qui parlaient ainsi, avec une claire vision des problèmes et une singulière maturité d'esprit, avaient la confiance de leurs camarades, puisque ceux-ci les avaient librement choisis, et on peut penser qu'ils exprimaient ce que beaucoup d'autres commençaient à sentir confusément. Le prolétariat n'acceptait plus la condition inférieure et humiliée qui avait été la sienne pendant si longtemps et il tentait de secouer ses chaînes, sinon de les briser.

Nous devons à ces précurseurs l'hommage d'un souvenir ému et reconnaissant; ils ont été des guides avertis et désintéressés pour leurs frères et ils méritent que nous gardions la mémoire de leur action vigilante, poussée souvent jusqu'au sacrifice. Mais leur tâche était lourde et difficile, et ce rôle d'éveilleur des esprits ou de censeur des caractères était bien ingrat. Proudhon, dont on ne peut mettre en doute la profonde sympathie qu'il éprouvait pour les masses populaires, les jugeait avec lucidité et non sans quelque amertume :

(229) M. Foulon, *Eugène Varlin*, Clermont-Ferrand, 1934, p.75. Rappelons que Varlin fut élu le premier comme délégué avec 98 voix sur 114 votants. Le rapport parut en 2 volumes, 1868 et 1875, sous la signature de Clémence. Varlin avait collaboré à la rédaction du premier volume et il en corrigea les épreuves à S^{te} Pélagie où il était emprisonné à la suite du procès de la 1^{ère} Internationale.

(230) Proudhon, *«Idée générale de la Révolution au XIX^{ème} siècle»*, Paris, 1851, pp. 327 et suivantes.

« Cette plèbe travailleuse que je défends, par esprit de famille d'abord mais surtout par justice, elle est bien peu avancée dans son éducation, et chacun sait que je n'ai jamais fait un éloge exagéré de ses vertus. C'est la bêtise, l'ingratitude, la violence, tout ce que vous pouvez imaginer de plus casse-cou. Ses conceptions politiques ont porté une rude atteinte à sa considération ».

C'est assez dire que les paroles les plus éclairées et les plus émouvantes, les raisonnements les plus judicieux, même les exemples les plus généreux, n'obtenaient pas toujours audience. Le jugement est sévère peut-être, mais Proudhon était un polémiste qui ne mâchait pas ses mots et aimait à parler net; il en voulait particulièrement d'ailleurs à certains démagogues, beaux parleurs mais de pensée courte, ouvriers ou bourgeois, qu'il accusait de *« se servir de la classe ouvrière au lieu de la servir »*, et dont la race n'est pas disparue.

« Je suis du parti du travail, écrivait-il, contre le parti du capital, et j'ai travaillé toute ma vie. Or, qu'on le sache bien, de tous les parasites que je connais, la pire espèce est encore le parasite révolutionnaire ».

Même si on ne pouvait, ou ne voulait, faire droit à toutes les revendications des travailleurs, on ne pouvait plus guère contester, sans mauvaise foi, la nécessité d'une instruction plus complète pour les jeunes qui allaient entrer dans des industries de plus en plus complexes. Toutefois les éléments conservateurs voulaient toujours limiter cette instruction le plus possible, de peur de faciliter en même temps la diffusion d'idées dangereuses, tandis que les modérés se contentaient de mettre avec insistance l'accent sur la formation professionnelle, plus directement utile et moins séditieuse, croyaient-ils, et que par contre les démocrates voyaient dans l'instruction généralisée une sorte de panacée contre les injustices sociales.

Audiganne réclame des écoles professionnelles pour l'industrie dont l'importance va croissant, il réclame un enseignement pratique pour le peuple, *« afin de stabiliser les esprits et d'assurer la paix sociale »*, tandis que Proudhon veut qu'on associe l'éducation professionnelle, largement comprise et branche de l'instruction publique, à l'exercice réel, utile, sérieux, quotidien de la profession. *« Si on ne le fait, déclare-t-il, c'est reproduire, sous une autre forme, la séparation des pouvoirs et la distinction des classes, les deux instruments les plus énergiques de la tyrannie gouvernementale et de la subalternisation des travailleurs ».*

Mais toutes ces déclarations restaient sur le plan de la théorie, il ne s'agissait guère le plus souvent que d'écrits, de programmes et de projets d'avenir, et les quelques réalisations pratiques qu'on peut signaler, et dont la valeur était réelle, n'étaient que de faible ampleur. Dans les faits, l'apprentissage se faisait plus difficile avec la concentration industrielle et l'emploi des machines pour lesquelles l'ancienne formation artisanale ne convenait plus, et d'autre part, des conditions économiques familiales défavorables empêchaient souvent les enfants les plus pauvres de profiter pleinement des facilités, pourtant bien modestes encore, de la loi scolaire Victor Duruy qui avait amélioré la loi Guizot.

Cependant une élite ouvrière s'est formée, élite technique et intellectuelle, à laquelle ses adversaires eux-mêmes doivent rendre hommage. On aurait pu, en haut lieu, dans les cercles patronaux ou les milieux politiques, tirer parti de leur expérience et tenir compte de leurs avertissements. Mais ce ne fut guère le cas. Louis Reybaud continuera à dénoncer l'aveuglement des travailleurs et leur incompréhension en déplorant les conclusions du Congrès de la *Première Internationale* à Genève en 1866, où les ouvriers ont réclamé avec insistance une diminution de la journée de travail, où certains ont même osé parler de la journée de huit heures, et il affirme que cela entraînera la ruine inévitable de l'industrie et que d'ailleurs cette réduction profiterait surtout au cabaret:

« Le cabaret tient dans les loisirs du peuple une plus grande place que l'étude... Rien de plus sain que le travail auquel l'homme est naturellement destiné. N'est-il donc plus la meilleure des écoles, et l'oisiveté le pire des pièges? » (231).

Saluons au passage cette touchante sollicitude pour la moralisation de la classe ouvrière et cette affirmation que toute diminution des horaires profite surtout au cabaret. Nous les retrouverons souvent, en fait toutes les fois qu'il sera question de diminuer la durée de l'effort quotidien.

D'autres observateurs apprécieront pourtant, avec plus d'équité, cette classe ouvrière en pleine ascension, par exemple le conservateur A. Bailleux de Marisy qui écrivait dans *« La Revue des Deux Mondes »* du 1^{er} octobre 1867:

« Ce n'est certes point l'intelligence qui fait défaut à nos ouvriers. Depuis quelques années, ils ont beaucoup appris. Les magistrats chargés de l'instruction sur les grèves ont constaté leur savoir, leur bonne tenue,

(231) L. Reybaud, *« L'économie politique des ouvriers »*, Revue des deux mondes, 1^{er} novembre 1866.

la modération de leur langage. Dans une poursuite politique contre une association secrète, les ouvriers qui en faisaient partie parurent supérieurs, par leurs manières et par leur instruction, aux étudiants qui prétendaient les conduire. La générosité des sentiments ne fait pas non plus défaut à l'ensemble des ouvriers. Toutes les fois qu'ils prennent la parole dans une circonstance où rien ne trouble le calme de leur conscience et ne soulève de vieux préjugés, on est touché de leur activité honnête et de leur éloquence cordiale.

Sans doute, en vantant leur sagesse et leur modération, Bailleux de Marisy a-t-il l'arrière-pensée de les inciter à persévérer dans cette voie, mais force lui est bien de reconnaître leurs qualités de cœur et d'esprit. Ces protestataires ne sont pas des énergumènes, ils ont recours à des arguments, non à des violences ou des injures, et l'étonnement des magistrats qui les jugent, pourtant prévenus et d'avance assez mal disposés à l'égard des «rouges», est un hommage rendu à des dirigeants ouvriers dont l'intelligence et la dignité ne sont pas niables.

Mais si les revendications se précisent et s'affirment avec plus de force, les résistances n'ont pas disparu et les possédants n'entendent pas abdiquer. De part et d'autre on rassemble des armes, les classes se dressent l'une contre l'autre et leurs dirigeants vont essayer de les rassurer ou de les inquiéter, de les retenir ou de les lancer en avant suivant les circonstances. Émile Levasseur dans son *«Histoire des classes ouvrières»*, par ailleurs généralement bien informée et substantielle, nie l'évidence quand il parle du recrutement normal de la bourgeoisie par les éléments prolétariens, solution idyllique du problème social.

«La bourgeoisie s'effraie parfois de voir monter la démocratie et elle craint d'être submergée. Elle ne connaît pas sa propre force. Dans un pays où il n'y a pas de caste, il existe un certain équilibre naturel qui, s'il vient à être déplacé brusquement par quelque secousse accidentelle, ne tarde pas à se rétablir de lui-même. La bourgeoisie n'est pas une classe à part, c'est l'élite de la nation, dans laquelle entre de plain pied et sans brevet, quiconque s'élève par l'intelligence et le travail. On voit bien où elle commence, on ne saurait marquer précisément la limite où elle finit, ni dire si le petit fabricant a plus de titres à y être compris que l'ouvrier à façon, le commis aux écritures ou le contremaître. C'est l'ouvrier d'hier, manufacturier d'aujourd'hui, c'est une minorité, mais une minorité qui possède deux des plus grandes forces des temps modernes: la science et la richesse. La renverser n'est pas possible puisqu'elle existe, non pas en vertu d'une institution politique, mais par la nature des choses; faire monter d'en bas dans ses rangs le plus grand nombre possible d'individus est, au contraire, un but légitime et un des plus nobles que puisse poursuivre la civilisation moderne» (232).

Les ouvriers avaient de bonnes raisons pour ne pas partager cet optimisme et cette vue rassurante de l'évolution sociale, ils portaient sur la classe possédante un jugement moins favorable et surtout ils ne croyaient plus guère à ces possibilités d'ascension qu'on leur présentait comme normales et dont ils savaient bien qu'elles n'étaient possibles que pour un très petit nombre. Ils pensaient maintenant à d'autres solutions et à des formes d'action nouvelles, légales ou illégales, et mieux appropriées. La forme nouvelle de groupement qui aura désormais leurs préférences, ce sera la *Société de Secours Mutuels*. Elle correspondait à des besoins trop profonds et trop urgents, pour ne pas apparaître et proliférer dans les agglomérations ouvrières, où la solidarité avait tant d'occasions de se manifester. Le gouvernement impérial encouragea d'ailleurs la formation de telles sociétés, mû peut-être par un certain esprit de paternalisme, mais surtout pour orienter les activités ouvrières vers un secteur jugé peu dangereux et pour exercer sur ces groupements une sorte de tutelle et de surveillance. La loi et la jurisprudence distinguaient en effet trois types de sociétés, celles qui étaient reconnues et à ce titre pouvaient recevoir des subventions, mais dont les bureaux étaient désignés par les autorités, celles qui étaient simplement tolérées mais qui s'administraient à leur guise, et enfin les sociétés clandestines, qui étaient évidemment interdites et que la police pourchassait, et qui le plus souvent n'étaient pas seulement des sociétés d'entraide et de solidarité, mais plutôt des sociétés de résistance.

« A côté des véritables sociétés de secours mutuels et des sociétés de crédit mutuel, beaucoup d'autres associations ne sont que des sociétés de résistance, qui se déguisent et prennent cette fausse étiquette, parce que la société de secours mutuels est alors en faveur dans les masses et encouragée par le pouvoir; de la coalition au groupement secret, de la société de secours mutuels à la société de résistance, progressivement, malgré l'interdit des lois, la classe ouvrière ébauche ses premières associations professionnelles» (233).

(232) E. Levasseur, *«Histoire des classes ouvrières en France, de 1789 à nos jours»*, Paris, 1867, tome II, page 562.

(233) Hubert Lagardelle. Cité dans Henry Fougère: *«Les délégations ouvrières aux expositions universelles sous le Second Empire»*, Paris, 1905, p.12.

En fait, ces sociétés clandestines ont déjà les caractères essentiels, la mentalité et le comportement de nos syndicats actuels, certaines commenceront même, vers la fin de l'Empire, à prendre le nom de «*syndicat*» ou de «*Chambre syndicale*», un vocable nouveau pour désigner le nouvel esprit dans lequel allait se mener l'éternelle lutte entre l'exploiteur et l'exploité, entre l'employeur et l'employé.

Économistes et historiens sont d'accord pour déclarer que c'est la période 1850 à 1860, ou même 1855 à 1865, qui marque, avec l'achèvement de notre réseau de voies ferrées et l'emploi systématique des machines-outils, le développement décisif de la grande industrie en France. Sans doute il y avait, depuis longtemps déjà dans le pays, de grosses entreprises, des mines de houille et de fer, des forges et des fonderies, des verreries et d'importantes usines textiles, mais elles conservaient un caractère exceptionnel, tandis que le rail va permettre désormais une circulation rapide et régulière des matières premières et des produits fabriqués, tandis que les besoins des chemins de fer eux-mêmes vont assurer un prodigieux développement aux industries minières et métallurgiques. L'atelier fait de plus en plus place à l'usine, la boutique au grand magasin, le patron fait place à l'industriel qui sera lui-même supplanté par la société anonyme, et l'artisan sera remplacé par l'ouvrier prolétarisé.

La condition du salarié reste d'ailleurs précaire, car le manque d'instruction et de ressources le maintient souvent dans les postes et les métiers inférieurs et sans issue. Même quand il travaille normalement, il est en proie à la misère, tout au moins à la gêne, et ne peut guère y échapper, toujours hanté par cette incertitude du lendemain qui est le triste apanage de sa classe. Il sait que pratiquement il ne peut devenir patron, ni accéder aux postes de direction; aussi, bien que la loi lui interdise encore toute organisation professionnelle, il essaiera de s'organiser malgré la loi.

Nous pouvons en croire Jules Simon:

«Ce qui rend aujourd'hui les hommes inégaux en France en dépit de la loi, c'est l'obligation du travail continu. Il faut bien comprendre qu'un ouvrier travaille douze heures par jour, et que dans la plupart des familles d'ouvriers, l'obligation de gagner sa vie commença à l'âge de huit ans. Pour ce travail matériel, qui dure toute la vie, et remplit tous les moments de la vie, que reçoit l'ouvrier? Le strict nécessaire. Il ne le reçoit pas toujours et il reçoit quelquefois davantage, mais ce surcroît ou ce déficit sont des exceptions, la vérité, la loi générale, c'est que l'ouvrier reçoit le nécessaire en échange d'un travail constant. Cette condition paraît assez dure, ce n'est pas à cause de la privation du superflu, c'est parce que, dans la vie ainsi faite, il ne reste pas de place pour l'étude, pour la possession de soi-même...»

Il y a d'ailleurs à présent, dans les centres importants d'industrie, un nombre assez grand d'ouvriers instruits et capables, dont la présence inspire nécessairement aux autres le goût de penser et qui, préoccupés de l'antagonisme de leur situation comme ouvriers et de leurs droits comme citoyens, deviennent souvent des chefs de secte sans s'en douter» (234).

Ce texte est significatif, en raison même de la personnalité de l'auteur. Jules Simon n'avait rien d'un révolutionnaire, ni d'un démagogue, il était d'un républicanisme très modéré, se gardait avec soin de toute tendance socialiste et il était fort loin certes d'un Proudhon ou d'un Auguste Blanqui, mais il était observateur consciencieux, faisait effort pour se bien renseigner et avait assez de jugement et d'honnêteté pour reconnaître et déclarer que dans cette période dite «*de prospérité*» l'ouvrier recevait juste le nécessaire et que son destin demeurerait peu enviable. Et ce bourgeois, certes modéré et ennemi des aventures, mais clairvoyant et non sans générosité, a souligné une des tares de la condition du travailleur manuel, contre laquelle les meilleurs d'entre eux avaient depuis longtemps protesté, l'impossibilité de s'instruire, d'avoir une vie personnelle, de profiter d'une illusoire égalité des droits, d'assurer une existence meilleure à leurs enfants, de mener eux-mêmes une vie digne d'hommes libres. Et le républicain modéré, très modéré, rejoignait là curieusement la pensée d'Eugène Varlin et de ses camarades groupés dans les sociétés de résistance.

Ce souci pointilleux de dignité, ce désir de respect de la personnalité humaine, comme nous dirions aujourd'hui, se manifeste de plus en plus. Et Louis Reybaud le signale à son tour quand il montre la défiance croissante des salariés à l'égard des œuvres sociales ciliées par le patronat.

«On accuse ce patronage de ne pas assez ménager la dignité ouvrière, de lui infliger en masse, sans qu'il puisse s'en défendre, une aumône déguisée? De ce qu'il peut se suffire, le gros des ouvriers tirerait donc cette conclusion qu'on l'humilie, quand on se porte au secours de ceux qui ne se suffisent point. Les

(234) J. Simon, «*L'ouvrier*», Paris, 1866, p.128.

casuistes, il est vrai, concilient tout en déclarant que les largesses des chefs d'entreprises ne sont que des restitutions, insuffisantes, mais les raffinés ne se paient pas de ces défaites, il leur répugne d'être, à un titre quelconque, et même indirectement, les obligés de ceux dont demain ils deviendront peut-être les adversaires. Le bienfait, à leurs yeux, ne peut s'exercer de supérieur à subalterne, et ils n'admettent plus en principe cette inégalité de positions. Volontiers même ils renverseraient les termes des rapports autrefois admis, dans le contrat qui intervient entre l'ouvrier et le patron, c'est le patron qui, à leur sens, sera désormais l'obligé. Dans tous les cas, le temps serait venu de traiter de puissance à puissance» (235).

Nous sommes aujourd'hui moins scandalisés que Louis Reybaud par cette évolution des esprits et cette prise de position. Nous nous étonnons même qu'un enquêteur avisé comme lui puisse se satisfaire d'une ironie assez lourde et n'ait pas apprécié la valeur de cette préoccupation de dignité ouvrière, de ce souci d'indépendance qui sont parmi les éléments nécessaires de tout régime démocratique.

Les inquiétudes de Louis Reybaud se retrouvent chez d'autres contemporains qui signalent cette fierté orgueilleuse, cette conscience de la valeur propre du travail, cette préoccupation d'indépendance, cette défiance de tout paternalisme, et se demandent, non sans quelque anxiété, ce que veulent et comptent faire les ouvriers.

Voici par exemple A. Bailleux de Marisy:

«Les efforts tentés depuis l'abolition des corporations, par les chefs d'industrie, pour rendre le sort de l'ouvrier moins précaire et pour mettre sa vieillesse à l'abri du besoin, pour remplir en un mot, envers lui, les devoirs du patronage, n'ont pas eu, en général, les effets qu'on en attendait. Les ouvriers répudient les moyens employés et refusent les dons qui leur sont offerts, ce n'est pas à la bienfaisance des patrons qu'ils veulent devoir la fixité du salaire quotidien, - par eux réclamé, en dépit des incertitudes du bénéfice industriel, - et l'assurance d'une vie facile quand l'heure du repos sera venue, c'est à leurs seuls efforts, à des combinaisons auxquelles les patrons restent étrangers, c'est enfin à des associations menaçantes pour ceux-ci, qu'ils prétendent recourir, afin de sauvegarder leurs intérêts» (236).

Pour les lecteurs de «*La Revue des Deux Mondes*», cette attitude ouvrière était choquante et incompréhensible, nombre d'usinières et de fabricants se désolaient ou s'indignaient de l'attitude hostile et fermée, ou tout au moins réticente, d'un personnel qu'ils avaient connu plus soumis. On ne s'étonnera pas de voir Bailleux de Marisy évoquer dans son article «*L'incertitude des bénéficiaires industriels*», c'est la raison que donnaient toujours les employeurs pour refuser ou différer les ajustements de salaires réclamés par leurs ouvriers, mais sans qu'ils aient généralement songé à les faire participer aux plus-values considérables et aux super-bénéfices de certaines fabrications. Au nom du secret des affaires, mais surtout en vertu de leur droit de propriété, qu'ils jugent absolu et intangible, les représentants les plus qualifiés du patronat se refusent à tout contrôle de leurs entreprises et font obstacle aux inspections, ils se prétendent juges, bons juges et seuls juges, des «*véritables besoins*» de leurs employés et des moyens pour les satisfaire.

Or c'est précisément ce que les travailleurs ne voulaient plus accepter. Dans ce souci d'indépendance qui s'affirme, il faut voir la montée d'une classe qui réclame le juste salaire et non plus la charité, qui demande qu'on lui paye son travail, son assiduité, son esprit d'initiative et non plus sa docilité et son conformisme, qui demande estime et non pitié, qui, en dehors de l'entreprise, prétend à une complète indépendance et qui, dans l'entreprise, entend discuter d'égal à égal des conditions de son travail et de sa rémunération. Idées nettement exprimées par les meilleurs, mais que beaucoup de travailleurs anonymes et encore silencieux commencent à sentir confusément. Cela marque une étape dans la lente et pénible libération de la classe ouvrière qui, comme le dira plus tard Fernand Pelloutier, prend: «*conscience de son malheur*», condition première pour essayer de s'en libérer.

On pourra juger de cette maturité d'esprit par la fière défense que l'ouvrier Chatain, parlant au nom de ses camarades, présentait au tribunal, lors du troisième procès de l'*Association Internationale des Travailleurs* en juin 1870:

«Oui les prolétaires sont las de la résignation. Ils sont las de voir leurs tentatives d'émancipation toujours suivies de déceptions, ils sont las d'être les victimes du parasitisme, de se sentir condamnés à un travail sans espoir, de voir toute leur vie déflorée par la fatigue et les privations et ils sont las de ne ramasser que les miettes d'un banquet dont ils font tous les frais... Quand c'est nous qui souffrons des crises, du chômage, des baisses de salaires, des aggravations de fatigue, on nous oppose le laisser-faire et le lais-

(235) Reybaud, «*Du patronage dans l'industrie*», *Revue des deux mondes*, 1^{er} avril 1867.

(236) A. Bailleux de Marisy, «*Le patronage dans les chemins de fer*», *Revue de* deux mondes, 1^{er} octobre 1867.

ser-passer des économistes, et quand c'est nous qui demandons une amélioration, on nous oppose la force armée. Cela signifie que tout ce qui est contre nous est scrupuleusement respecté, mais que aussitôt que nous voulons être autre chose que des souffre-douleurs, on nous imite en barbares... Quand on n'emploie pas la force contre nous, c'est par l'injure qu'on nous répond, c'est en nous appelant pillards et partageux. Pillards et partageux! cette multitude courbée sous une tâche incessante, qui fait crédit à son patron de huit, quinze jours, un mois, deux mois de son travail, qui paye d'avance, sans intérêt, son loyer au propriétaire et ne trouve d'autre institution de crédit que le Mont-de-piété. Pillards et partageux! ceux qui ne savent pas lire et qui paient l'impôt pour l'enseignement supérieur. Pillards et partageux! cette catégorie de citoyens qui fouille le sol, tisse, construit, forge, lime, pétrit l'argile et meurt d'inanition et de misère, tandis que l'autre partie intrigue, spéculé, boit, mange, tatillonne, gaspille le travail accumulé et jouit sans mesure de l'odieux privilège de vivre sans travailler...».

On ne pouvait mieux dire, ni plus nettement, et peut-être parmi ceux qui entendirent cette défense, y en eut-il quelques-uns qui se sentirent moins convaincus de l'excellence de l'état social de leur temps. Toutefois, malgré, ou à cause de ce plaidoyer, les inculpés: Vaarlin, Franckel, Malon, Assi, Avrial, Theisz, Murat, Johannard, Allard et Victor Duval, furent condamnés à des peines de trois mois à un an de prison.

A Chatain, s'opposaient les économistes conformistes, traditionnellement optimistes et persuadés que les choses finissent toujours par s'arranger harmonieusement par le simple jeu de la libre concurrence, qui demeurent persuadés que leur «laissez faire, laissez passer» suffit à tout, sauf à recourir cependant à l'État en cas de grosses difficultés et à le critiquer âprement quand un nouveau tarif douanier risque de compromettre la prospérité de certains secteurs industriels. La plupart continuent à penser que les phénomènes économiques échappent au contrôle des hommes qui ne peuvent rien sur leur déroulement.

Charles Dunoyer pouvait bien écrire: «Ce que nous voyons, c'est que ce monde-ci est une galère où la masse des passagers, en ramant à tour de bras, quatorze heures sur vingt-quatre, gagne à peine assez de pain pour se nourrir, tandis qu'un petit nombre d'individus recueillent sans effort dix fois plus de biens que le faste le plus extravagant n'en peut détruire» (237), il n'en concluait pas qu'il convenait d'apporter de sérieuses modifications dans l'organisation de la société pour y instaurer un peu plus de justice, une meilleure répartition des efforts et des biens.

Nous nous étonnons aujourd'hui de l'aveuglement de ces économistes, pourtant informés par métier des divers aspects de la production et de la répartition des biens et qui suivaient de près l'évolution industrielle, mais on peut penser qu'ils limitaient volontairement leur horizon ou détournaient les yeux.

Louis Reybaud, dans un rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1868, faisait de la vie des mineurs de houille, un tableau presque idyllique, bien propre à rassurer les âmes inquiètes et scrupuleuses et à les débarrasser de leurs remords éventuels, comme à tranquilliser ceux qui auraient pu avoir mauvaise conscience devant trop de misère, mais tableau auquel bien peu de mineurs auraient pu souscrire et auquel ils auraient pu apporter de nombreux correctifs. Qu'on en juge:

«Quand on songe que l'ouvrier des mines passe toute sa vie dans les ténèbres, qu'il s'y plonge dès que le jour naît et n'en remonte que quand le jour expire, on est conduit à se demander si ce n'est pas là une trop grande violence faite à la nature et comment la constitution de l'homme peut y résister. La vue d'une population de mineurs répond à ces craintes. Elle se compose, en général, de sujets robustes, ayant tous les dehors de la santé et rangés dans la catégorie qui fournit au recrutement de l'armée le moins de non valeurs. Au fond, la vie sous terre n'a rien qui puisse altérer la santé, quand les conditions d'aérage sont ce qu'elles doivent être. A Commeny, rien n'a été épargné pour cela... Il y a bien, ça et là, quelques affections particulières aux mineurs, l'anémie par exemple, les troubles nerveux, le dérangement des fonctions digestives, mais ces affections ne sont pas moins fréquentes et ne font pas une moisson moins large à la surface du sol» (238).

Et comme il se doit, ce souriant optimisme est partagé par Amédée Barat, secrétaire de la Commission des Houillères, qui écrivait à la même époque, à propos du travail des enfants dans les mines du Pas-de-Calais:

(237) C. Dunoyer, «Notions d'économie politique», tome III des œuvres complètes, Paris, 1886 page 240.

(238) Publié dans «Rapport sur la condition des ouvriers en fer», Paris, 1872.

Dans ce rapport L. Reybaud oublie de tenir compte de tous ceux qui étaient morts avant de satisfaire aux besoins du recrutement militaire.

«Que font ces enfants dans les mines? Ils apportent des bois qui, vu l'exiguïté des ateliers, sont de petites dimensions, ils écartent des charbons les fragments de schiste et rangent les remblais, ils graissent les chariots, ils font les commissions de toute nature pour les mineurs, vont chercher les outils, des cartouches, de l'eau, enfin ils servent de portiers, c'est-à-dire ouvrent et ferment les portes d'aérage. Au-delà de quatorze ans, ils participent au roulage, c'est-à-dire poussent à deux les chariots de quatre ou cinq hectolitres sur les voies de fer.

Il n'y a là aucune condition de travail qui puisse nuire à la santé ou au développement des enfants. Bien au contraire, ce sont des exercices qui les fortifient et leur donnent le goût du travail.

L'enfant accomplit dans les mines une besogne utile et proportionnée à ses forces; s'il n'est plus là, il faudra le remplacer par un adulte qui coûtera plus cher et sera lui-même enlevé à un travail essentiel. La famille qui obtenait 0,75fr. à 1fr.25 pour ses enfants se trouvera appauvrie. Enfin, l'initiation au métier de mineur, par les habitudes contractées dès l'enfance, sera moins active et le recrutement des mines pourra en souffrir.

... A onze ans, l'enfant a fait sa première communion et tiré de l'instruction primaire tout ce qui peut lui être utile. Il sait lire, écrire, compter; n'est-il pas temps pour lui de se consacrer à l'éducation professionnelle, à l'état qui doit le nourrir?» (239).

Aujourd'hui, un tel rapport et de tels propos nous paraissent d'une étrange inhumanité et nous semblent révéler une singulière étroitesse d'esprit, mais Amédée Barat n'est qu'un employé, il exprime fidèlement les vues et la doctrine du grand patronat des houillères, vues qui comblent d'ailleurs normales et légitimes aux économistes, industriels et pouvoirs publics des années 1860 à 70. Pourtant, toutes ces autorités ne devaient pas ignorer que 15% du personnel dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais se composait d'enfants, et elles devaient bien savoir aussi que les conditions de travail n'étaient pas aussi faciles que le rapport le prétendait (240).

Mais si tel était l'état d'esprit et la position des responsables économiques et politiques, on comprend qu'un de leurs porte-paroles les plus autorisés, Louis Reybaud, pouvait s'indigner à la seule pensée que l'Association Internationale des Travailleurs avait pris pied sur le continent «où elle prend à tâche de propager des ferments de discorde, ostensiblement quand elle le peut, par des voies souterraines quand elle est contenue. Tout terrain lui est bon et aucun moyen ne lui répugne. Qu'elle se soit présentée à la France avec des paroles d'émancipation, on le conçoit, mais comment expliquer sa dernière entreprise, si ce n'est pas le génie du mal et le goût des ruines (241). (Cette dernière phrase est une allusion aux grèves qui avaient éclaté à Bâle et à Genève, à la fois dans l'imprimerie et dans la rubannerie de soie et dont l'ampleur avait surpris).

Précédemment, mais avec la même hargne, à propos du Congrès de Genève de 1866, il avait dénoncé «la renaissance du socialisme» qui revient avec son triste cortège (entendons son programme de revendications). Ce danger l'inquiète: «Ainsi donc, la trêve survenue il y a bientôt quinze ans (il s'agit du coup d'État et de l'établissement de l'Empire qui rassuraient les possédants) a manqué à l'une de ses promesses, la cure de vertiges invétérés. Comprimés, ils ont continué leur travail sourd et à l'occasion, on les voit repaître. C'est chez les ouvriers surtout que le mal s'est réfugié, rien n'a pu le réduire, ni le temps, ni les soins. Que d'argent néanmoins a été dépensé pour des œuvres de progrès intellectuel et d'éducation morale. Que d'écoles fondées pour les enfants, que de conférences ouvertes pour les adultes. Naguère encore, des milliers d'auditeurs se pressaient autour des chaires de professeurs et d'économistes éprouvés, qui mettaient la science des richesses à la portée des plus humbles intelligences. Quel profit est-il sorti de ces leçons? Aucun, si l'on en juge par les erreurs qui se sont débitées à Genève, précisément sur les mêmes sujets: la guerre au capital, l'art des grèves universelles, le minimum de salaire, la réduction des heures de travail, c'est-à-dire autant de machines de guerre dont la moindre serait de force à réduire en poudre l'industrie la mieux constituée» (242).

Indignation bien compréhensible chez ces bien pensants, mais cependant un peu comique. La bourgeois-

(239) A. Barat, «Note sur le travail des enfants dans les mines», Paris, 1866.

(240) Voici les chiffres pour Anzin, 1868: Personnel de fond: 8.498 dont 1.253 enfants; 486 de 11 à 13 ans; 767 de 13 à 15 ans.

(241) L. Reybaud, «Les agitations ouvrières et l'Association internationale des Travailleurs», Revue des deux mondes, 1^{er} juin 1869.

(242) L. Reybaud, «L'économie politique des ouvriers», Revue des deux mondes, 1^{er} novembre 1866. Il reviendra plusieurs fois sur cette dénonciation de l'Internationale des Travailleurs. «Il ne faut pas se laisser de remettre sous les yeux du public les incidents qui surviennent dans la vie des ateliers et en troublent la fonction régulière. Aucun sujet n'a plus de gravité» - Revue des deux mondes, 1^{er} juin 1869.

sie du temps ne pouvait pas comprendre comment des ouvriers, de simples ouvriers, avaient osé demander à Genève la légalisation d'un salaire minimum et d'une réduction des heures de travail qui leur permettent de vivre et de s'instruire. C'est pour elle une hérésie, une atteinte à des principes quasi-sacrés. Et Louis Reybaud, en son nom, déclare: «*Ce serait la ruine de l'industrie, le profit particulier des ouvriers aurait pour contre-coup une souffrance générale, ce qui ne serait ni politique, ni juste, ni sensé*», et naturellement il conclut: «*Dans le choix des cultures, ce n'est pas celle de l'esprit qui a le pas, et le cabaret tient dans les loisirs du peuple une plus grande place que l'étude. Ajouter à ces loisirs quatre heures de plus (certains délégués à la Conférence avaient revendiqué la journée de huit heures) ce serait courir de grandes chances*» (243).

Telles étaient sous l'Empire les conditions de vie des travailleurs, l'évolution de leur mentalité, les résistances qu'ils rencontraient. Malgré l'indignation de Louis Reybaud et ses conseils de sagesse, il est hors de doute que la classe ouvrière abandonne de plus en plus sa vieille attitude de résignation et qu'elle formule des revendications sur un ton de plus en plus âpre. Cette période est une période de luttes, elle est marquée par des grèves qui, quoique légales à partir de 1864, demeurent difficiles, comportent des risques dont le moindre est le licenciement, et entraînent souvent de terribles répressions, comme par exemple les fusillades d'Aubin dans l'Aveyron et de La Ricamarie dans la Loire, en 1869. Malgré ces épisodes douloureux, l'action ouvrière se poursuivait sur le terrain choisi par les travailleurs et elle était menée par eux seuls.

Il faut reconnaître pourtant qu'il y avait parfois dans les faits des tolérances ou des adoucissements en ce qui concernait les applications de la loi. Des «*Chambres syndicales*» existaient, bien qu'elles fussent illégales; elles auraient dû demander une autorisation et accepter la présence d'un agent de police à leurs réunions, mais elles négligeaient souvent ces formalités. En 1868, un rapport du Ministre approuvé par l'Empereur, déclara que l'Administration ne serait amenée à les interdire que si, contrairement aux principes posés par l'*Assemblée constituante* dans la loi du 17 juin 1791, elles venaient à porter atteinte à la liberté du commerce ou de l'industrie, ou si elles s'éloignaient de leur but pour devenir, à un degré quelconque, des réunions politiques non autorisées par la loi. Mais où commençait la politique? Notons d'ailleurs que cette tolérance profitait également au patronat, qui on usait largement, notamment dans le bâtiment.

Cependant, malgré leur orientation essentiellement économique de leur pensée et de leur action, les ouvriers ne se désintéressaient pas de la politique. On pouvait trouver parmi eux bien des nuances d'opinions, des anarchistes aux légitimistes, mais il est bien certain que la plupart d'entre eux s'affirmaient démocrates et étaient des opposants à l'Empire, dont ils supportaient mal les mesures policières et dont le paternalisme n'avait pu les séduire. Certes, les plébiscites donnaient des majorités substantielles, même écrasantes, au régime, et cela pouvait paraître rassurant aux amis de l'ordre; mais on sait comment ces plébiscites étaient organisés et quelles pressions administratives et patronales s'y exerçaient. Sans doute, nombre d'ouvriers cocardiers, séduits par le prestige du nom de Napoléon, sensibles au souvenir des gloires impériales et amis du principe de la liberté et de l'indépendance des peuples, avaient approuvé la campagne d'Italie de 1859 et applaudit les troupes qui revenaient victorieuses, mais à Paris et dans les centres industriels, on se souvenait surtout des fusillades qui avaient accompagné le coup d'État du 2 décembre et de la loi de sûreté générale de 1858 qui avait amené d'odieuses poursuites policières et la déportation sans jugement de ceux que l'on considérait comme «*dangereux*».

L'Empire tomba, le 4 septembre 1870, devant une émeute parisienne de faible ampleur et sans être sérieusement défendu. Nous ne ferons pas ici l'histoire du gouvernement de la Défense Nationale, ni du siège de Paris qui ne sont point de notre sujet, mais nous nous arrêterons cependant sur l'histoire de la *Commune de Paris*, non pour en évoquer les épisodes qui sont bien connus, mais pour en rappeler les caractères essentiels et pour mettre en lumière ce qu'elle a représenté, ce qu'elle représente encore, dans l'histoire du mouvement ouvrier français et dans le monde entier.

Rappelons tout d'abord que la *Commune de Paris*, qui n'a guère duré que deux mois, du 18 mars au 26 mai 1871, dont le programme se révéla imprécis, dont les réalisations ne furent qu'ébauchées, demeure cependant pour le prolétariat mondial une page essentielle, qui provoque encore aujourd'hui dans tous les pays une curiosité passionnée, et un événement qui reste, malgré son insuccès et en raison de sa fin tragique, paré d'un prestige magnifique et douloureux.

On sait que ce ne fut pas une insurrection spécifiquement ouvrière et socialiste, que la fièvre obsidionale, le patriotisme blessé, la défense légitime à l'égard d'une Assemblée à grosse majorité réactionnaire, en furent les causes essentielles, mais la *Commune* élue le 26 mars se trouva, par la force des choses,

(243) L. Reybaud, même article, 1^{er} novembre 1866.

amenée à prendre un certain nombre de mesures sociales, et à en envisager d'autres, qui précisèrent sa physionomie et en accentuèrent le caractère révolutionnaire.

Certes, ce n'étaient pas des mesures de grande ampleur que le maintien de la solde aux *Gardes nationales*, l'annulation des loyers dûs depuis le siège, l'interdiction du travail de nuit dans les boulangeries, la défense d'infliger des amendes dans les ateliers, la suppression des bureaux de placement ou la réquisition des entreprises dont les propriétaires avaient quitté Paris, mais ce sont des indications suffisantes pour nous renseigner sur les préoccupations ou les tendances sociales du nouveau régime et de ses dirigeants, ou tout au moins de certains d'entre eux.

Ces élus du 26 mars 71 formaient d'ailleurs une réunion assez disparate dans laquelle, à côté de républicains démocrates assez pâles, figuraient des blanquistes, des révolutionnaires jacobins hantés par les souvenirs de 1792 et du *Comité de Salut Public*, des illuminés aux vues confuses et des membres de l'Association Internationale des Travailleurs. Ce furent ces derniers qui eurent les idées les plus cohérentes, à plus large portée, et la vision la plus nette de ce qu'il aurait fallu faire, mais ils n'étaient pas les plus nombreux; ils ne furent pas toujours compris et ils n'eurent pas le temps de réaliser leur programme. Dès le début d'avril, en effet, la Commune se trouva engagée contre l'armée de Versailles, dans une lutte inexpiable où elle devait succomber.

Il est malaisé de porter un jugement d'ensemble sur les membres de cette assemblée sans unité. Georges Bourgin, son meilleur historien, a pu écrire fort justement que: «*parmi eux, tous les socialistes n'étaient pas des Varlin, ni tous les radicaux des Delescluze*». Il y eut parmi ces quatre-vingt-dix élus des velléitaires, des incapables, des médiocres, des dévoyés, peut-être même des suspects, mais pas plus que dans n'importe quelle autre assemblée héréditaire ou élue, censitaire ou populaire, et on peut dire que dans leur ensemble ces membres du *Comité central* se montrèrent sincères et courageux, consciencieux et honnêtes, malgré les calomnies que leurs adversaires ont déversées sur eux.

Leur insuffisance est venue surtout de leur timidité, de leur trop grand respect des institutions et des valeurs bourgeoises, de leur manque de clairvoyance, de leur incompréhension des possibilités qui s'offraient à eux et qu'ils ne surent pas exploiter, de leur incapacité à s'adapter à une situation de guerre, mais il faut reconnaître que les événements se déroulant à une cadence très rapide ne leur permirent pas de mettre au point un véritable programme social et de pousser à fond les réformes qu'ils entreprirent.

Ce fut rapidement la défaite et la répression, et l'on sait que celle-ci fut terrible. Le vieux chant révolutionnaire a pourtant raison, qui prétend:

*La Commune battue
Ne s'avoue pas vaincue.
Elle aura sa revanche.*

La *Commune* a laissé en effet dans la mémoire des travailleurs un souvenir et un exemple dont la vitalité et la puissance sont incomparables. Si les foules parisiennes se pressent encore traditionnellement en longs cortèges au *Mur des Fédérés* au *Père Lachaise* pour rendre hommage à ces précurseurs et à ces victimes, si le nombre des manifestants reste considérable, augmente même notablement, quand une crise politique ou sociale quelconque émeut la sensibilité populaire et semble rendre nécessaire la mobilisation de toutes les forces démocratiques et républicaines, c'est que de cette lutte épique les masses ouvrières entendent tirer quelques enseignements toujours valables.

Elles savent qu'elles doivent à la *Commune*, malgré son échec, le maintien d'une *République*, si menacée à l'origine qu'on la tenait déjà pour morte et que son remplaçant était désigné, et l'établissement d'une certaine démocratie, très imparfaite certes, mais qui allait pourtant permettre, par la suite, le regroupement des forces ouvrières, la constitution de syndicats libres, combatifs et puissants et la conquête de nouvelles conditions de travail et de vie. Elles savent aussi, de quelle férocité les classes possédantes sont capables quand elles ont peur et sentent leurs privilèges menacés. La *Semaine Sanglante* a montré, bien montré, que la lutte des classes n'était pas une simple vue de l'esprit ou une théorie de politicien, et cela explique certains aspects de l'action syndicale par la suite, tout comme certaines réactions ouvrières.

On connaît la brutalité sauvage de la répression, les exécutions sommaires après la prise des barricades, les tueries sans raison, les fusillades ordonnées selon l'humeur du général de Galliffet, les arrestations au petit bonheur, les condamnations des conseils de guerre après les sévices des geôliers, l'état de siège maintenu jusqu'en 1876, tout cela avec l'approbation, on peut même dire les applaudissements d'une bourgeoisie d'autant plus féroce qu'elle avait eu peur davantage et qu'elle pensait, en liquidant les révolutionnaires, liquider aussi définitivement toute idée de révolution et assurer pour longtemps sa sécurité.

La population ouvrière parisienne ne fut pas seule atteinte, mais elle le fut particulièrement. Probablement 30.000 morts (et non les 17.000 du chiffre officiel). Il n'était guère de profession où le chiffre des victimes ne soit considérable. Et il s'agissait le plus souvent de travailleurs de qualité et d'hommes de caractère, conformant leurs actes, à leurs idées, dont l'influence sur leurs camarades était grande et qui auraient pu servir d'animateurs et de guides au mouvement ouvrier. Cette saignée le paralysa pour longtemps. Quoi qu'en aient pu prétendre leurs détracteurs, ces fédérés, qu'ils aient joué un rôle prépondérant ou tenu un rang modeste, firent preuve pour la plupart de beaucoup de courage et de dignité, de désintéressement et d'abnégation. Confusément, ils luttaient pour un monde meilleur, plus juste, plus fraternel, et c'est pourquoi les travailleurs dans le monde entier leur conservent un souvenir reconnaissant.

Comme l'a dit excellemment Élisée Reclus: «*La Commune a dressé pour l'avenir, non par ses gouvernants, mais par ses défenseurs, un idéal bien supérieur à celui de toutes les révolutions qui l'avaient précédée*».

En tout cas, le souvenir de cette révolution manquée pèsera lourdement sur l'idéologie du syndicalisme français et il explique certains aspects particuliers de son histoire, nous aurons à nous en souvenir **(244)**.

(244) De multiples publications ont été consacrées à la *Commune de Paris*, pour la flétrir ou l'exalter ou plus simplement pour la connaître et la comprendre. Nous ne retenons ici que: Lissagaray, «*Histoire de la Commune de 1871*», Paris, 1947; Georges Bourgin, «*La Commune*», Presses Universitaires, Paris, 1953, Collection "Que sais-je?", Georges Bourgin, «*La guerre de 1870-71 et la Commune*», Éditions nationales, 1939.